

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

*Le Haut Limousin,
la culture du "bien faire",
du "bien-être" et du "bien
vivre" ensemble.*

LES ENJEUX ET LES LEVIERS IDENTIFIES DANS LA CHARTE DE TERRITOIRE :

Au regard du diagnostic, de la synthèse des Atouts / Faiblesses / Opportunités et Menaces, 9 enjeux se dégagent.

L'ENJEU PRINCIPAL : MAINTIEN, et si possible augmentation, de LA POPULATION pour ne pas atteindre un seuil critique qui fragiliserait ce qui existe (services, tissu économique...), rendant la vie plus difficile localement, et limiterait les capacités d'actions pour développer le territoire.

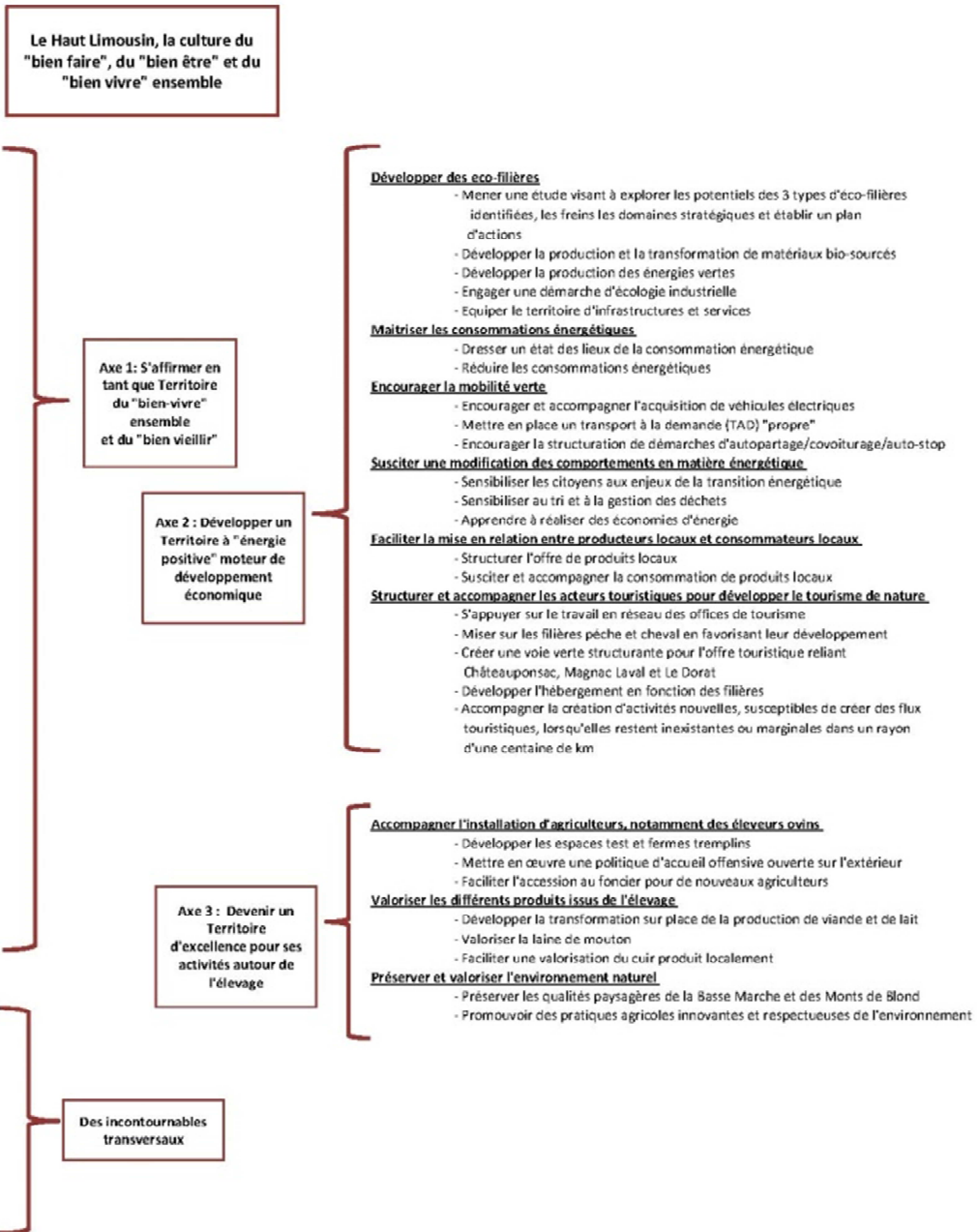
Afin d'y apporter des réponses, 8 autres enjeux, plus thématiques, ont été repérés, et des leviers permettant de faire évoluer la situation ont été identifiés.

Eléments de diagnostic pris en compte	Enjeux repérés	Leviers identifiés / Champs d'action à investir	Raison du choix de ce(s) levier(s)
Des infrastructures de communication insuffisamment développées qui sont un frein à l'attractivité du territoire	Enjeu 1 : Développement des infrastructures de communication (numériques, routières, téléphoniques) et de leurs usages , permettant de rester « relier / connecter » au « reste du monde » pour se développer.	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les infrastructures et usages numériques, - Lobbying pour les routes, notamment RN 147 et RN 145, et téléphonie mobile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication sur lesquels les élus ont le sentiment de pouvoir agir - Lobbying seulement parce qu'il s'agit du seul moyens d'actions identifié par le territoire qui se sent impuissant à agir sur ces sujets pourtant stratégiques pour lui, la décision de réaliser ces infrastructures n'étant pas de son ressort.
<p>Un service considéré comme essentiel par la population et qui semble aujourd'hui en danger avec une démographie médicale jugée alarmante</p> <p>→ Un risque pour le maintien de la population âgée qui représente plus d'un tiers des habitants (et donc d'une population déjà présente qui n'est pas à capter mais à garder)</p> <p>→ Un impact potentiel sur les 600 emplois de l'hôpital.</p>	Enjeu 2 : Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé pour maintenir un service considéré comme essentiel, impactant directement le maintien de la population actuelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer des professionnels de santé en leur proposant des modalités d'exercice adaptées et attrayantes et - Améliorer le cadre de vie (loisirs, équipements, offre économique...) - La communication à travers du marketing territorial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer des professionnels pour maintenir le service aux habitants (qualité, proximité, délais...) - Modalités d'exercice car la profession évolue et les critères pour l'installation ne sont pas les mêmes qu'il y a plusieurs décennies. - Améliorer le cadre de vie car les professions libérales sont plutôt exigeantes en matière d'offre à leur disposition (offre commerciale, équipements culturels et sportifs...) - Communication pour faire connaître le territoire, ses atouts afin d'être identifiés comme une zone potentielle d'installation

Eléments de diagnostic pris en compte	Enjeux repérés	Leviers identifiés / Champs d'action à investir	Raison du choix de ce(s) levier(s)
<ul style="list-style-type: none"> - Un pouvoir d'achat plutôt faible des ménages - Des ressources fiscales peu élevées pour les collectivités qui freinent la mise en place de projets et d'actions de développement 	<p>Enjeu 3 : Développement, accroissement et diversification des formes de ressources financières pour rendre davantage viable l'existant et permettre la mise en œuvre de nouveaux projets concourants à l'attractivité du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 3 bis pour attirer de nouveaux habitants qui auront potentiellement des revenus plus importants que la moyenne - Trouver de nouvelles ressources fiscales (éolien, nouvelles entreprises...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire a des atouts non exploités ou sous exploités à ce jour, qui permettraient de créer de nouvelles activités (production énergétique favorisée par de grands espaces et des activités agricoles encore importantes ...)
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'emplois dans l'administration / l'enseignement / la santé / le secteur social, qui sont des secteurs faiblement « productifs » en matière de ressources fiscales - Un tissu économique assez peu innovant et très peu composé de PME avec salariés - Des créations d'activité plutôt endogènes 	<p>Enjeu 3 bis : Diversification du tissu économique pour créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois, modifier la typologie de la population (revenus, CSP, autochtones / nouveaux arrivants) concourant à une redynamisation du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Silver économie (dans des domaines de recherche / innovation principalement, l'adaptation des modes de vente, la nature des produits offerts sur le territoire, de nouvelles formes d'organisation...), - Economie verte (production d'énergie / réseaux intelligents, économie circulaire, lutte contre précarité énergétique, circuits courts), - Télétravail, - Tourisme de nature, - Emploi culturel non subventionné, - Valoriser au maximum l'ensemble des produits de l'élevage. 	<p>Il s'agit d'attirer des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - créatrices d'emplois dans les années à venir (ce qui est le cas de l'Economie verte et la Silver économie) et qui se situent pour certaines dans le champ de l'innovation. - susceptibles de procurer des revenus plus élevés que la moyenne du pays, - qui sont faiblement dépendantes du réseau routier, - qui utilisent les atouts du territoire : paysage et cadre de vie agréables, faible coût du foncier et du bâti, des établissements scolaires qui peuvent être partenaires d'une dynamique pour ce qui concerne certains domaines identifiés (Lycée Marin Nadaud pour l'Economie verte concernant le domaine du bâtiment, Lycée du Dorat pour Silver Economie et lycée agricole de Magnac Laval pour l'agriculture), le secteur de la construction qui est bien représenté, une dynamique culturelle existantes et des équipements de qualité, une agriculture placée sous signe de qualité, une volonté politique en matière de production d'énergie) mais aussi des handicaps pour en faire des forces (ex : la part de personnes âgées qui peut « devenir un échantillon » expérimentant de nouveaux produits développés localement...) <p>En matière d'Economie verte, il s'agit à la fois de créer de nouveaux emplois, répondre à des enjeux énergétiques, valoriser des ressources locales. L'agriculture et l'habitat sont souvent des secteurs clés dans ces aspects (production / utilisation de matériaux par exemple) qui permettent également de soutenir des secteurs d'activités existants et plutôt bien représentés.</p>

Eléments de diagnostic pris en compte	Enjeux repérés	Leviers identifiés / Champs d'action à investir	Raison du choix de ce(s) levier(s)
<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur tertiaire très développé mais que la baisse de population pourrait fragiliser à moyen terme - Une organisation territoriale des moyens humains à optimiser - Un commerce de proximité bien développé mais peu diversifié et de l'artisanat bien ancré localement - Une baisse des actifs agricoles, dont un nombre important en élevage ovin, alors qu'il s'agit d'une production identitaire, qui contribue à l'entretien des paysages 	<p>Enjeu 4 : Maintien de l'emploi existant (fonction publique, artisanat / commerce de proximité et « de première nécessité », services à la personne, agriculture, industrie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité (en l'accompagnant également à investir des secteurs qui peuvent être stratégiques comme Economie verte et silver économie) - Installation agricole et notamment en élevage ovin - Circuits courts, - Optimisation et organisation des moyens humains dans les collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande partie de ses activités est exercée par des habitants du territoire, et si elles sont fragilisées elles auront un impact sur le nombre d'emplois et la démographie. - Maintien d'une agriculture locale - Besoin de rendre un meilleur service alors que parallèlement les compétences des collectivités vont être croissantes et qu'à ce jour elles ne sont pas dotées des moyens adaptés.
<p>Un cadre de vie agréable, nécessaire pour le maintien des habitants et source d'attractivité (professions médicales, nouvelles entreprises...)</p>	<p>Enjeu 5 : Préservation du cadre de vie (calme, rythmes, paysages, offre de loisirs, services à la population), voire amélioration (culture / sport, diversité commerciale).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et manifestations culturelles, - Equipements sportifs (et notamment piscine couverte), - Diversité commerciale, - Préservation paysagère. 	<p>Idem qu'éléments de diagnostic</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Une dévalorisation du territoire par les habitants / élus qui ont toujours habité localement - Une image parfois négative également auprès de personnes extérieures - Une dynamique culturelle reconnue - Des équipements sportifs peu qualifiés et le manque d'une piscine couverte à Bellac 	<p>Enjeu 6 : Création d'une image positive du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communication interne / externe, - Jouer sur la culture, proposée par des professionnels - Qualité des équipements. - Valorisation et prise en compte de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de valoriser le territoire auprès des habitants pour en faire des « VRP » du Haut Limousin - Rendre le territoire attractif pour les activités économiques ciblées - Attirer d'autres personnes âgées (pour qui la question de l'emploi et ou des infrastructures routières sera moins vue comme un handicap et qui, parallèlement, seront consommatrices de services, d'activités source d'emplois pour des actifs)... mais des personnes qui ont plutôt des ressources. - Facteur d'image positive et d'attractivité - Créer un sentiment d'attachement des jeunes pour leur territoire, les placer en situation de proposition et non de consommation (peut-être de futurs entrepreneurs locaux ?)

Éléments de diagnostic pris en compte	Enjeux repérés	Leviers identifiés / Champs d'action à investir	Raison du choix de ce(s) levier(s)
<ul style="list-style-type: none"> - Un habitat ancien trop consommateur d'énergie - Des déplacements importants du fait des distances et de l'éloignement des pôles urbains → Besoin de faire diminuer ces postes de dépenses pour maintenir un territoire attractif qui viennent compenser l'éloignement des pôles et ses offres d'activités / services plus diversifiée. - Des potentiels en matière de production énergétique (éolien, méthanisation) - Des entreprises qui ont peu anticipé les perspectives d'emplois liés à la transition énergétique et qui par ailleurs doivent faire des économies pour rester viables dans un secteur tendu 	<p>Enjeu 7 : Anticipation des évolutions climatiques et énergétiques sur l'impact en matière d'activité économique, de typologie de population et d'organisation de l'espace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'énergie, - Lutte contre précarité énergétique, - Habitat durable, - Mobilité, - Economie circulaire, - Planification spatiale, - Circuits courts. 	<p>Tous ces domaines sont sources d'économie et de création d'emplois, hors il s'agit justement d'aspects sur lesquels le territoire a besoin de trouver des solutions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Un paysage spécifique composé du bocage de la Basse Marche et d'îlots montagneux (les Monts de Blond) - Les roches dont les mégalithes, qui renvoient une image de féerie, de légendes - Paysage = support des activités touristiques 	<p>Enjeu 8 : Maintenir un paysage de qualité composé du bocage (de la Basse Marche), de roches, des forêts et mégalithes des Monts de Blond.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture : mesures environnementales et paysagères, - Urbanisme / planification spatiale, - Localisation des sources de production d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture est l'activité qui a le plus d'impact en matière paysagère - L'espace qui semble se dégager sur ce territoire pourrait être « gaspillé » alors qu'il faut conserver ces paysages, maintenir une agriculture et éviter l'étalement urbain (même s'il est faible pour le moment) et en même temps se doter de moyens qui permettent d'accueillir de nouveaux habitants (trouver un juste milieu entre reconquête du vacant et développement d'un habitat neuf durable. - La production d'énergie ne doit pas se faire au détriment du paysage ou de l'activité agricole : la localisation de ces sources de production d'énergie doit être réfléchie).





Projets inscrits dans le Contrat de Cohésion Territoriale 2015 / 2017
du Pays du Haut Limousin

Maître d'ouvrage	Actions / Descriptif	Coût prévisionnel	N° de page
Numérique			
S.M. DORSAL	Action 1 : Réalisation d'infrastructures numériques pour haut et très haut débit sur la CDC du Haut Limousin	900 340 €	P. 8 à 10
S.M. DORSAL	Action 2 : Réalisation d'infrastructures numériques pour haut et très haut débit sur les 4 Communautés de communes	4 600 000 €	P. 11 à 13
Communes de Bellac, Cieux et Châteauponsac + Association interconsulaire	Action 3 : Réseau de Tiers Lieux de Pays		P. 14 à 17
Communes	Action 4 : Visio-guichets	73 500 €	P. 18 à 22
Santé			
Pays du Haut Limousin	Action 5.1 : Accompagnement du pays par un prestataire pour mettre un place un Pôle de santé.	40 000 €	P. 24 à 27
Hôpital Intercommunal du Haut Limousin	Action 5.2 : Développement de la télémédecine	31 000 €	P. 28 à 31
Commune de Cieux	Action 5.3 : Adaptation de bâtiment accueillant une pluridisciplinarité de professionnels médicaux et paramédicaux : Cieux	170 000 €	P. 32 à 35
Commune de Lussac les Eglises	Action 5.4 : Adaptation de bâtiment accueillant une pluridisciplinarité de professionnels médicaux et paramédicaux : Lussac les Eglises	60 000 €	P. 36 à 39
Innovation territoriale			
Pays Haut Limousin	Action 6 : Etude sur la valorisation des déchets et des matières premières	50 000	P. 40 à 43
Communes, CdC, associations d'intérêt général et établissement publics / parapublics.	Action 7 : Equipements en infrastructures de recharge pour véhicules électriques		P. 44 à 47
Communes	Action 8 : Accompagnement innovant à la définition de projet impactant le tourisme, l'économie, l'habitat ou la culture	60 000 €	P. 48 à 51
Activités Economiques Territorialisées			
Pays du Haut Limousin	Action 9 : Animation économique de territoire	150 000 €	P. 52 à 55
Pays Haut Limousin Communes / Communautés de communes Entreprises	Action 10 : Stratégie globale de développement économique qui comprend les actions économiques territorialisées		P. 56 à 60
CC Haut Limousin	Action 11 : Création d'un pôle d'excellence ovin	1 550 000 €	P. 61 à 64

Tourisme			
Pays Haut Limousin Communes / Communautés de communes Offices de tourisme, associations	Action 12 : Animation touristique de territoire	180 000 €	P. 65 à 68
Pays Haut Limousin Communes / Communautés de communes Offices de tourisme	Action 13 : Etude de faisabilité pour la réalisation d'une voie verte reliant Châteauponsac à Magnac Laval	35 000 €	P. 69 à 71
Offices de Tourisme du Haut Limousin	Action 14 : Mise en place d'une communication commune aux offices de tourisme du Pays du Haut Limousin via la création d'une image identitaire territoriale.	18 000 €	P. 72 à 75
CC, Communes, Offices de Tourisme, Associations	Action 15 : Valorisation des filières touristiques du territoire : aménagement de parcours pédestres, cyclo touristiques, pêche	60 000 €	P. 76 à 79
CC Basse Marche	Action 16 : Aménagement d'un parcours de randonnées et de pêche au Saut de la Brame	30 000 €	P. 80 à 83
Commune de St-Sornin- Leulac	Action 17 : Aménagement d'un bâtiment d'accueil et de vestiaires pour les plongeurs à Saint Sornin Leulac	80 000 €	P. 84 à 86
Commune de Châteauponsac	Action 18 : Création d'un centre culturel et touristique	635 100 €	P. 87 à 90
Culture			
Pays Haut Limousin Communes / Communautés de communes Associations culturelles	Action 19 : Animation culturelle de territoire	131 000 €	P. 91 à 94
Pays Haut Limousin Communes/Communauté s de communes Associations culturelles	Action 20 : Mise en place d'un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)	375 000 €	P. 95 à 98
Ingénierie généraliste			
Pays du Haut Limousin	Action 21 : Chef de projet pays	180 000 €	P. 99 à 100
Pays du Haut Limousin	Action 22 : Secrétaire Pays / Gestionnaire Leader	135 000 €	P. 101 à 102
PROJETS INSCRITS AU CONTRAT EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES EUROPEENS REGIONAUX			
CC Haut Limousin	Etude et construction d'une unité territoriale de méthanisation sur le territoire intercommunal du Haut Limousin	1 100 000 €	P. 104 à 107
Association BEL 87	Construction de stockages intermédiaires de plaquettes bois d'origine agricole.	90 000 €	P. 108 à 110

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

POUR MEMOIRE

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 1 : REALISATION D'INFRASTRUCTURES NUMERIQUES CC DU HAUT LIMOUSIN

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : **Syndicat Mixte DORSAL**

Contact (Personne référente et fonction) : Yan Pamboutzoglou

Téléphone : 05 87 21 21 35

Mél : yan.pamboutzoglou@dorsal.fr

Adresse :

19 Boulevard de la Corderie 87000 LIMOGES

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale

Etablissement public

Association

Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond pour le Pays du Haut Limousin aux enjeux 1 : « **Développement des infrastructures de communication et de leurs usages** » et comme outil indispensable dans le projet de territoire dans l'Axe 4 : « **Des incontournables transversaux** ».

Description du projet :

Le territoire du Pays du Haut Limousin est très rural, à l'habitat dispersé et présente de nombreuses zones blanches. Certes, la solution du WIMAX existe, mais elle est loin de donner entière satisfaction, du fait de son caractère instable et de son débit faible en général.

Consciente que cette couverture numérique partielle constitue un handicap important, en termes d'attractivité économique mais aussi résidentielle, la Communauté de Communes du Haut Limousin souhaite apporter sa contribution au déploiement de solutions techniques permettant de proposer un accès internet de qualité. Cet EPCI a mesuré toute l'importance que constitue l'aménagement numérique pour l'attractivité de son territoire. L'enjeu est d'autant plus avéré pour une zone en perte de vitesse en termes démographique et économique, qui peine à maintenir un seuil de viabilité.

Suite à la sélection de la communauté de communes du Haut Limousin dans le cadre du SDAN pilote, les choix techniques (montée en débit cuivre, fibre optique, hertzien...) ont été préparés en partenariat avec DORSAL, de manière à prévoir un déploiement planifié sur plusieurs années (6 ans), priorisé selon les enjeux de couverture haut-débit des sites concernés.

La présente fiche concerne le financement des 2 premières années, la partie éligible au SDAN pilote.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Proposer aux habitants comme aux entreprises un accès internet de qualité, adapté à leurs besoins

– Objectifs opérationnels :

- Proposer des solutions adaptées aux entreprises ayant besoin d'un accès très haut-débit
- Doter les équipements publics (mairies, bibliothèques..) de solutions haut-débit adaptées à la dématérialisation
- Propose le haut-débit pour tous les habitants avec un objectif d'au moins 5 Mbits/s d'ici 2017.

– Population cible :

- Habitants
- Entreprises
- Services publics

– Résultats attendus :

- Disparition des zones blanches
- Emergence de nouveaux projets économiques

– Impacts attendus :

- Meilleure attractivité du territoire

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Nombre de solutions déployées et de personnes touchées
- Nombre d'abonnés au haut-débit
- Création de nouvelles activités économiques

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Le déploiement se fera par phases, tenant ainsi compte des priorités en matière économique et de service à la population.

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Le réseau ainsi mis en place se connectera au réseau DORSAL déjà existant à proximité.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– Modalités de fonctionnement envisagées :

- Maîtrise d'ouvrage assurée par DORSAL, sur la base des orientations prioritaires de la communauté de communes.

– Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :

- Syndicat Mixte DORSAL pour la partie conseil, aide à la décision et maîtrise d'ouvrage.
- Région, Département et Europe pour le financement.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2014 - 2016

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Communauté de Communes Haut Limousin (SDAN pilote, pour mémoire)				900 340
Coût Total				900 340

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat				X	
Région				X	
Département				X	
Europe (FEDER)				X	
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics				765 289	85 %
Privés (préciser)					
Autofinancement (CC Haut Limousin)				135 051	15%
Coût Total				900 340	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

POUR MEMOIRE

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 2 : REALISATION D'INFRASTRUCTURES NUMERIQUES QUATRE COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DU HAUT LIMOUSIN

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte DORSAL

Contact (Personne référente et fonction) : Yan Pamboutzoglou

Téléphone : 05 87 21 21 35

Mél : yan.pamboutzoglou@dorsal.fr

Adresse :

19 Boulevard de la Corderie 87000 LIMOGES

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale

Etablissement public

Association

Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond pour le Pays du Haut Limousin aux enjeux 1 : « **Développement des infrastructures de communication et de leurs usages** » et comme outil indispensable dans le projet de territoire dans l'Axe 4 : « **Des incontournables transversaux** ».

Description du projet :

Le territoire du Pays du Haut Limousin est très rural, à l'habitat dispersé et présente de nombreuses zones blanches. Certes, la solution du WIMAX existe, mais elle est loin de donner entière satisfaction, du fait de son caractère instable et de son débit faible en général.

Conscientes que cette couverture numérique partielle constitue un handicap important, en termes d'attractivité économique mais aussi résidentielle, les Communautés de Communes du Pays du Haut Limousin souhaitent apporter leur contribution au déploiement de solutions techniques permettant de proposer un accès internet de qualité.

Ces EPCI ont mesuré toute l'importance que constitue l'aménagement numérique pour l'attractivité de leur territoire. L'enjeu est d'autant plus avéré pour une zone en perte de vitesse en termes démographique et économique, qui peine à maintenir un seuil de viabilité.

Les choix techniques (montée en débit cuivre, fibre optique, hertzien...) seront préparés en amont, en partenariat avec DORSAL, de manière à prévoir un déploiement planifié sur plusieurs années, priorisé selon les enjeux de couverture haut-débit des sites concernés, et en cohérence avec les orientations du SDAN.

Il s'agit de proposer partout au moins 5 Mbits/s:

- pour tous les habitants un accès internet haut-débit, comme facteur d'attractivité résidentielle et pour faciliter leur vie quotidienne.
- aux établissements publics et aux professionnels de santé un accès internet très haut-débit, nécessaire au maintien de ces services dans les années à venir (visioguichets, réseaux de lecture...)
- sur les zones d'activités intercommunales et pour certaines entreprises qui expriment le besoin un accès internet très haut-débit, indispensable à leur développement actuel et futur.

Excepté pour la Communauté de communes du Haut Limousin qui a déjà planifié son déploiement sur la période 2014 / 2020 avec DORSAL, pour les 3 autres communautés de communes des contacts ont été pris avec le syndicat mixte pour analyser les modes de déploiement et les coûts en vue de définir les sites pour lesquels une montée en débit devra être réalisée prioritairement.

L'état des lieux des sites pour lesquels la montée cuivre ou la fibre sont indispensables ont été dressés sur chacune des 4 communautés de communes.

Trois des 4 EPCI ont également défini le budget qu'ils étaient prêts à mobiliser sur les 3 années à venir.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Proposer aux habitants comme aux entreprises un accès internet de qualité, adapté à leurs besoins

– Objectifs opérationnels :

- Proposer des solutions adaptées aux entreprises ayant besoin d'un accès très haut-débit
- Doter les équipements publics (mairies, bibliothèques..) de solutions haut-débit adaptées à la dématérialisation
- Propose le haut-débit pour tous les habitants avec un objectif d'au moins 5 Mbits/s d'ici 2017.

– Population cible :

- Habitants
- Entreprises
- Services publics

– Résultats attendus :

- Disparition des zones blanches
- Emergence de nouveaux projets économiques

– Impacts attendus :

- Meilleure attractivité du territoire

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Nombre de solutions déployées et de personnes touchées
- Nombre d'abonnés au haut-débit
- Création de nouvelles activités économiques

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Le déploiement se fera par phases, tenant ainsi compte des priorités en matière économique et de service à la population.

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Le réseau ainsi mis en place se connectera au réseau DORSAL déjà existant à proximité.

Modalités de fonctionnement et partenariat :– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

- Maîtrise d’ouvrage assurée par DORSAL, sur la base des orientations prioritaires de la communauté de communes.

– **Partenaires de l’action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

- Syndicat Mixte DORSAL pour la partie conseil, aide à la décision et maîtrise d’ouvrage.
- Région, Département et Europe pour le financement.

Calendrier :- **Dates prévisionnelles de début et de fin :** 2015-2017**3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS**Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Communauté de Communes Brame Benaize (jalon 1) 3 ANS				1 000 000
Communauté de Communes Basse Marche (jalon 1) 3 ANS				370 000
Communauté de Communes Gartempe St-Pardoux (jalon 1) 3 ANS				?
Communauté de Communes Haut Limousin jusqu’à 2020 (jalon 1) – 4 ANS, en plus des 2 ans du SDAN pilote				3 230 000
Coût Total				4 600 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat				X	
Région				X	
Département				690 000€	15 %
Europe (FEDER + Leader)				X	
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics				3 910 000	85 %
Autofinancement (CC Brame Benaize)				150 000	15 %
Autofinancement (CC Basse Marche)				55 500	15 %
Autofinancement (CC Gartempe St Pardoux)				?	15%
Autofinancement (CC Haut Limousin, jalon 1 – jusqu’à 2020				484 500	15 %
Coût Total				4 600 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 3 : RESEAU DE TIERS LIEUX DE PAYS

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maîtres d'ouvrage : Communes de Bellac, Cieux et Châteauponsac + Association Interconsulaire de Haute-Vienne

Contact: Céline DROUAULT, chef de projet pays

Téléphone : 05.55.68.88.44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2, Place Carnot

Code postal : 87300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond pour le Pays du Haut Limousin aux enjeux 1 : « **Développement des infrastructures de communication et de leurs usages** » et 5 « **Préservation du cadre de vie** » auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : « **S'affirmer en tant que Territoire du « bien vivre » et du « bien vieillir** », qui inclut l'objectif stratégique : « **Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser/diversifier l'offre de services et y accéder** » dont les objectifs opérationnels » Former les habitants aux techniques numériques », « **Mettre en place des visioguichets** », « **Encourager le développement du E-commerce** », « **Faciliter le développement du télétravail** » et « **Susciter, accompagner et explorer le développement d'usages numériques dans d'autres domaines.**

Description du projet :

Les communes de Bellac, Châteauponsac et Cieux, et l'association Interconsulaire de Haute-Vienne souhaitent s'associer pour réfléchir à un réseau de Tiers lieux de Pays.

Partis d'une réflexion individuelle, au départ, les 3 communes et l'association interconsulaire de la Haute-Vienne souhaitent aujourd'hui la poursuivre ensemble pour articuler leur projet afin de constituer un Tiers Lieux éclaté avec une tête de réseau et des antennes à l'échelle du Pays.

Il s'agit en effet de proposer une offre de services complémentaires qui cible tant les habitants (avec des actions spécifiques en direction des jeunes, des personnes âgées, des demandeurs d'emploi...) que les entreprises du territoire (commerce, artisanat, industrie, agriculture, tourisme...) ou des salariés en télétravail.

Dans l'immédiat, les trois communes et l'association interconsulaire de Haute-Vienne sont constitutives de ce réseau qui pourrait ultérieurement être étendu à de nouvelles communes ou communautés de communes. Certains sites seront plus particulièrement destinés à de l'initiation à l'outil informatique, internet et logiciels divers (l'espace public multimédia de Bellac dont la réflexion tend à un rapprochement dans le site de la médiathèque, et l'espace public numérique en projet à Châteauponsac), tandis que d'autres auront plus une vocation économique (projet de Tiers Lieux destiné au télétravail à Cieux, et un nouveau site à Bellac dédié au monde économique au sens large et qui couvrirait l'ensemble des thématiques liées aux Tiers Lieux).

Les modalités d'animation et son articulation entre les différents sites reste à préciser, notamment pour l'initiation du grand public aux TIC, mais l'implication de l'association interconsulaire vis-à-vis du domaine économique est actée. Il s'agit de réfléchir à l'étendue de cette intervention sur l'ensemble des publics ou de trouver de nouveaux partenaires (des contacts seront pris prochainement dans ce sens notamment avec le CFPPA de Bellac, les établissements scolaires et le GRETA).

Ce projet a fait l'objet d'une réponse commune à l'appel à manifestation d'intérêt lancée par le Conseil Régional Limousin en octobre 2014.

L'appui technique de la Région prévu pour les projets retenus est espéré pour aider à faire avancer le projet et en vérifier la faisabilité.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégique :**
 - Susciter le recours et l'utilisation des usages numériques
 - Proposer et faciliter l'accès à certains services par des techniques actuelles (via le numérique) pour conserver une qualité de vie en zone rurale.
 - Diversifier le tissu économique
- **Objectif opérationnel :**
 - Freiner l'éloignement des pôles urbains et l'absence de certains services à proximité en utilisant la technologie numérique.
 - Proposer des conditions d'accueil nouvelles en matière de développement économique
 - Accompagner et former à l'utilisation des usages numériques
- **Population cible :**
 - Toute personne ne maîtrisant pas l'outil informatique et Internet
 - Entreprises
- **Résultats attendus :**
 - Offrir un service de qualité
 - Une croissante du recours aux usages numériques
 - Installation de nouvelles activités économiques.

- **Impacts attendus :**
 - Création d'emplois ou d'activités économiques nouvelles installées sur le territoire
 - Impulsion de nouveaux usages (Fab lab...)
 - Réduction de la fracture numérique
 - Diversification de la clientèle des entreprises locales recourant au E-commerce / création de « nouveaux marchés » ou débouchés.

- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Nombre de Tiers Lieux créés
 - Mise en place d'un réseau de Tiers Lieux
 - Nombre d'utilisateurs
 - Nombre d'entreprises installées dans les sites de télétravail
 - Nombre de journées de formation dispensées
 - Augmentation des entreprises pratiquant le E-commerce

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
3 communes sont déjà identifiées pour des Tiers Lieux :
 - la médiathèque et un autre lieu plus à vocation économique à Bellac
 - les locaux utilisés anciennement par l'Ecole Géonat à Cieux (propriété de la commune)
 - un local en centre bourg à Châteauponsac.

Ces 3 communes sont réparties sur le territoire et un maillage complémentaire sera à rechercher sur les communautés de communes de Basse Marche et Brame Benaize, dans un second temps, lorsqu'un cœur de réseau sera mis en place.

- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
Ces Tiers Lieux seront à articuler dans la mesure du possible avec les projets de visioguichets : l'implantation de ces derniers sera privilégiée dans les sites adaptés qui auront à la fois la plus grande amplitude horaire et à la fois des horaires compatibles avec les organismes partenaires proposant des services via cet outil. Par conséquent, l'articulation sera à rechercher mais sa mise en œuvre sera analysée au cas par cas.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**
La réflexion pourrait être accompagnée avec l'appui du Conseil Régional si ce réseau est retenu suite à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional.
A défaut, le territoire s'organisera avec l'association interconsulaire, qui sera partie prenante dans le projet, notamment pour tout le volet économique, et avec l'appui du Pays pour les dimensions non économiques. Les modalités restent à préciser.

- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - Le Conseil Régional en matière de conseils, expertise, accompagnement
 - L'Association interconsulaire de la Haute-Vienne en tant qu'un des maîtres d'ouvrage et conseil, formateur
 - Des partenaires qui restent à démarcher pour de la formation et/ ou des interventions : le GRETA, le CFPPA de Bellac, les établissements scolaires
 - Des partenaires qui restent à démarcher en matière de partage d'expérience voire élargissement d'un réseau : Fab-Lab, autres centres de télétravail en région ou départements limitrophes...

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 /2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses d'investissements	2015	2016	2017	TOTAL
Matériel informatique / photocopieur				?
Logiciels				?
Mobilier				?
Coût Total HT	?	?	?	?

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	X	X	X		
Département					
Europe (LEADER)	X	X	X		
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total	?	?	?	?	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 4 : VISIO-GUICHETS

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : COMMUNES, COMMUNAUTES DE COMMUNES, ASSOCIATIONS, PAYS

Contact: Céline DROUAULT, chef de projet pays

Téléphone : 05.55.68.88.44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2, Place Carnot

Code postal : 87300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond pour le Pays du Haut Limousin aux enjeux 1 : « **Développement des infrastructures de communication et de leurs usages** » et 5 « **Préservation du cadre de vie** » auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : « **S'affirmer en tant que Territoire du « bien vivre » et du « bien vieillir** », qui inclut l'objectif stratégique : « **Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser/diversifier l'offre de services et y accéder** » dont l'objectif opérationnel « **Mettre en place des visioguichets** ».

Description du projet :

Pour faciliter le rapprochement de certains services, principalement de services administratifs, il est envisagé **d'équiper un certain nombre de communes du territoire de visioguichets** (une dizaine est intéressée).

Ces dispositifs sont des bornes multimédia, véritables guichets virtuels, qui permettent **un contact à distance entre un usager et un agent d'un service public, tout en reproduisant les conditions d'une conversation en face-à-face grâce à l'outil informatique et Internet.**

Avec une borne « usager », une borne « organisme » et un relais ADSL entre elles, l'échange est réalisé en temps réel, sous forme d'une **communication visiophonique** (les interlocuteurs se voient et conversent ensemble via l'écran de la borne grâce à une caméra qui les filme et les affiche sur l'écran de l'autre), avec **possibilité d'échange de documents** via une imprimante/scanner.

Le matériel / borne « usager » doit être réfléchi, mais devrait être composé des éléments suivants :

- Poste informatique classique mais « ergonomisé » avec un grand écran
- Webcam (caméra)
- Microphone : casque ou combiné
- Imprimante et scanner ou fax (combinés ou dissociés)
- Equipements logiciels : logiciel de visioconférence, outils d'échange de documents (dont logiciel de prise en main à distance d'imprimantes pour l'agent) – Les logiciels libres et gratuits seront privilégiés s'ils apportent une réponse adaptée (par précaution, un coût d'achat de logiciels ou de conception / adaptation de logiciels libres par un « informaticien » est prévu dans le budget)
- Isoir (si l'architecture du lieu d'hébergement de la borne n'assure pas la confidentialité des échanges)
- Aménagement du poste de travail : bureau, chaise, etc.
- Connexion Internet haut débit.

Il conviendra de préciser les caractéristiques techniques requises pour le fonctionnement du projet : ligne Internet dédiée et débit nécessaire, logiciels les plus adaptés, etc.

Le dispositif final vise à supprimer toute notion technique susceptible de rebuter les usagers ; l'utilisation de la borne doit être simplifiée au maximum pour que tout le monde puisse l'utiliser. C'est pourquoi la définition de chacun des éléments cités plus haut ainsi que le paramétrage du fonctionnement des bornes sont très importants, et engendrent un coût de conception.

Ce dispositif **visé dans un premier temps à accéder à des services administratifs**. Pour cela, des discussions / négociations et des conventions doivent être établies avec plusieurs organismes.

→ Les partenaires recherchés en priorité sont ceux déjà impliqués dans l'expérimentation de ce même type de dispositif sur le territoire du Pays d'Ouest Limousin (débutée en mai 2010), à savoir :

- la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Haute-Vienne,
- la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin,
- la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Centre Ouest, ex-CRAMCO

En effet, déjà impliqués sur un territoire voisin ayant des besoins similaires en termes d'accessibilité aux services, ces organismes départementaux ou régionaux qui œuvrent aussi sur le Pays du Haut Limousin sont sensibilisés à la problématique et au fonctionnement du dispositif. Les partenariats pourraient être établis plus rapidement (comme extension de l'expérimentation), et la coordination ne pourra être que meilleure.

→ Puis, la recherche de partenariat se tournera vers d'autres organismes de services parmi cette liste non exhaustive : CPAM, Pôle Emploi, Mission Locale Rurale, Préfecture et Sous-Préfecture, services de l'Etat, chambres consulaires, mairies, Pact Haute-Vienne, ADIL, banques, services ayant trait à la justice et au droit, EDF, France Télécom, etc.

Ces outils, selon leur lieu d'implantation, **pourraient également permettre de mutualiser et d'optimiser des compétences existantes sur le territoire** pour proposer de nouveaux services. Ils pourraient par exemple servir pour l'aide aux devoirs à distance, entre deux lieux distincts selon les connaissances des animateurs (maths, anglais ...). Une multitude d'autres utilisations peut être imaginée.

Quelques points de vigilance toutefois : ce système permet également aux services publics partenaires de faire des économies sur les déplacements de leurs agents. Il faut donc rester attentif pour maintenir les

permanences physiques sur le territoire (lorsque la fréquentation est bonne) même si le système de visio est mis en place, l'un ne devant en aucun cas remplacer l'autre mais le compléter, développer une offre complémentaire de services de proximité.

Par conséquent, les visioguichets seront implantés dans des communes qui n'ont pas ou peu de permanences de services publics, et dans des lieux offrant :

- **amplitude horaire (et compatibles avec les services en question),**
- **la possibilité d'être « accompagné » à la première utilisation et rassuré,**
- **assurant la confidentialité des échanges.**

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégique :**
 - Proposer et faciliter l'accès à certains services par des techniques actuelles (via le numérique) pour conserver une qualité de vie en zone rurale.
- **Objectif opérationnel :**
 - Freiner l'éloignement des pôles urbains et l'absence de certains services à proximité en utilisant la technologie numérique.
- **Population cible :**
 - Personnes résidant en milieu rural et/ou n'ayant pas de moyens de locomotion
- **Résultats attendus :**
 - Offrir un service qui reste de qualité
 - Une bonne appropriation de cet outil par la population.
- **Impacts attendus :**
 - Rapprocher les services publics des usagers et permettre aux personnes dépourvues de moyens de locomotion d'en bénéficier.
 - Des services pour tous et partout.
 - Limitation des déplacements
 - Etablir une cohérence et une meilleure efficacité des services à l'échelle du pays.
 - Mutualisation d'équipements pour renforcer la présence des services publics
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Nombre de bornes en fonctionnement
 - Nombre de communes équipées
 - Nombre de partenaires (organismes de services) et évolution
 - Nombre d'utilisateurs
 - Fréquentation annuelle / borne / organisme
 - Meilleure accessibilité des services administratifs à la population
 - Qualité du service rendu

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**

Dans l'idéal, le maillage final en bornes sur le territoire place chaque service administratif à moins de 10 minutes de la résidence de chaque habitant du territoire et plutôt dans des communes qui n'ont pas, ou peu, de permanences de services publics.

Par ailleurs, ces équipements seront implantés dans des lieux offrant :

- amplitude horaire (et compatibles avec les services en question),
- la possibilité d'être « accompagné » à la première utilisation et rassuré,
- assurant la confidentialité des échanges.

- Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

Ces équipements seront à articuler dans la mesure du possible avec les Tiers Lieux qui ne se situeront pas dans les principales communes qui bénéficient déjà d'un certain nombre de services afin de ne pas créer une concurrence qui pourrait nuire à leur présence. De plus, l'implantation de ces derniers sera privilégiée dans les sites adaptés qui auront à la fois la plus grande amplitude horaire et à la fois des horaires compatibles avec les organismes partenaires proposant des services via cet outil. Par conséquent, l'articulation sera à rechercher mais sa mise en œuvre sera analysée au cas par cas.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- Modalités de fonctionnement envisagées :

Mise en place du projet animée par le pays, puis chaque commune acquiert son visio-guichet, via un groupement de commande à l'échelle du pays.

- Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :

- Les structures qui seront accessibles via les visio-guichets (avec conventionnement) : à définir parmi cette liste non exhaustive : CPAM, MSA, CAF, CARSAT, Pôle Emploi, Mission Locale Rurale, Préfecture et Sous-Préfecture, services de l'Etat, chambres consulaires, mairies, Pact Haute-Vienne, ADIL, EDF, France Télécom, mais aussi structures d'accueil collectif d'enfants (garde, ALSH ou autres loisirs), banques, services ayant trait à la justice et au droit, ...
- Les communes, communautés de communes, associations du territoire pour le portage, la mise en œuvre et la communication autour du projet.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 /2017

- Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :

● **Durée de l'opération : 3 ans**

- Montage du projet : 1 an : Le projet doit être affiné. En effet, à ce jour, seuls les contours ont été réfléchis, aucun partenariat n'est encore engagé.
- Investissements : 2 ans : de 2016 (voire avant si le projet est arrêté) à 2017.

● **Début et fin de l'opération : Début de l'opération au 2^{ème} semestre 2015 et fin prévue fin 2017.**

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses d'investissements	Coût unitaire HT	2015	2016	2017	TOTAL
Borne « usager »	2 500 € HT/ site		25 000 €	25 000 €	50 000 €
Borne « organisme »	1 500 € HT/ partenaire		3 000 €	4 500 €	7 500 €
Logiciels (multi-licences)	10 000 € HT global		5 000 €	5 000 €	10 000 €
Conception/Installation des bornes	6 000 € HT global	3 000 €	1 500 €	1 500 €	6 000 €
Coût Total HT		3 000 €	34 000 €	35 500 €	73 500 €

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses de fonctionnement	Coût unitaire TTC	2015	2016	2017	TOTAL
- Connexion Internet (abonnement 75 € / mois)	900 € HT		9 000 €	9 000 €	18 000 €
- Consommables (cartouches d'encre, papier, etc)	150 € HT		1 500 €	1 500 €	3 000 €
- Maintenance	250 € HT		2 500 €	2 500 €	5 000 €
Coût Total TTC	1 300 € TTC/borne usager /an		13 000 €	13 000 €	26 000 €

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	X	X	X	X	
Département					
Europe (LEADER)	X	X	X	X	
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total	3 000 €	34 000 €	35 500 €	73 500 €	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 5 : CONSTITUTION D'UN POLE DE SANTE DE TERRITOIRE

- **Opération 5.1 : Recours à un appui extérieur pour formaliser le pôle de santé du territoire**
- **Opération 5.2 : Développement de la télémédecine**
- **Opération 5.3 : Adaptation de bâtiment accueillant une pluridisciplinarité de professionnels médicaux et paramédicaux : Cieux**
- **Opération 5.4 : Adaptation de bâtiment accueillant une pluridisciplinarité de professionnels médicaux et paramédicaux : Lussac les Eglises.**

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 5.1 : RECOURS A UN APPUI EXTERIEUR POUR FORMALISER LE POLE DE SANTE DU TERRITOIRE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Association du Pays du Haut Limousin

Contact : Céline DROUAULT, chef de projet pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin.cdrouault@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300

Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale

Etablissement public

Association

Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 2 du territoire : **Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé**, ainsi qu'à l'enjeu 5 : **Préservation du cadre de vie** auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 « S'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir », qui inclut l'objectif stratégique « **Faciliter l'accès aux soins** » dont un des objectifs opérationnels est « **d'établir un projet territorial de santé** ».

Description du projet :

La présente action vise à soutenir une mission d'accompagnement du territoire par un bureau d'études qui sera chargé d'appuyer le territoire pour définir un projet territorial de santé et le formaliser à travers un pôle de santé (constitués entre des professionnels de santé, des maisons de santé, des réseaux, des établissements...).

En effet, la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" (HPST) a normalisé les réseaux de santé en les intégrant dans un dispositif plus large d'organisation territoriale, de coordination des soins et de contractualisation. C'est cette démarche que le Pays du Haut Limousin compte mener sur son territoire en s'inscrivant dans la Stratégie Nationale de Santé, faisant l'objet d'une loi qui sera examinée par le Parlement premier semestre 2015.

Le territoire du Haut Limousin (élus, acteurs de santé) compte notamment s'engager dans ce qui est annoncé comme les axes 2 et 3 de cette loi à savoir **Faciliter la santé au quotidien** et **Innover pour consolider l'excellence de notre système de santé**.

A travers cette démarche, le pays du Haut Limousin souhaite d'une part apporter une réponse à l'évolution de la démographie médicale (qui inquiète fortement les acteurs locaux) et d'autre part garantir une qualité des soins à ses habitants.

Le premier aspect nécessite de traiter le sujet du côté des professionnels c'est-à-dire rendre le territoire attractif pour les faire venir et y rester. Pour ce faire, le Haut Limousin proposera notamment des modalités d'exercice adaptées aux nouvelles demandes des professionnels (rompre l'isolement, travail en équipe, travail salarié...) en

- facilitant d'une part la création de maisons de santé pluridisciplinaires et la mise en réseau des différents sites avec l'hôpital intercommunal, les structures paramédicales, et le CHU, auxquels seront également reliés les cabinets médicaux / paramédicaux (opération 4.1 et 4.2) qui souhaitent s'inscrire dans un projet territorial de santé formalisé, que nous appellerons « Pôle de santé » et qui sera animé par un coordonnateur de santé (opération 2),
- accompagnant d'autre part les collectivités qui le souhaitent dans la mise en place du salariat de médecins.

Le second aspect se situe plus du côté de la qualité des soins pour les patients. Etant donné l'éloignement du territoire des pôles urbains, dans lesquels exercent le plus souvent les spécialistes, il s'agit de favoriser le recours à la télémédecine (opération 3) et la mise en place d'un service d'urgences médicales (en s'appuyant sur l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin), qui constitueront également des outils au service du pôle de santé.

Par conséquent, le recours au prestataire devra permettre aux acteurs du territoire (professionnels de santé, hôpital et maison(s) de santé, structures médico-sociales, élus et partenaires) de définir un projet de santé de territoire qui se formalisera par le pôle de santé du Pays du Haut Limousin et qui sera constitué :

- d'un volet santé publique (les soins de proximité, la permanence des soins, la prévention, la santé mentale et l'accès aux soins des personnes âgées ou handicapées)
- d'un volet relatif au maillage et à la structuration territoriale de l'offre de santé (équipements de santé, nature des modes d'exercice libéral / salariat...)
- et d'un volet innovation technologique visant à toujours améliorer la qualité des soins rendus.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectif stratégique :

- Faciliter l'accès aux soins pour les habitants du territoire, considéré comme service essentiel à la population et peut être plus encore auprès des personnes âgées (qui représentent un peu plus de 30 % de la population), ce qui a donc un impact direct sur le maintien de la population du territoire (dont on sait que c'est l'enjeu principal du Pays).

– Objectifs opérationnels :

Etablir un Pôle de santé qui s'appuie sur un projet partagé pour :

- Développer un maillage territorial des professionnels de santé
- Encourager à une meilleure coordination des soins
- Mettre en place un parcours de santé pour les patients

– Population cible :

- Professionnels de santé
- Collectivités
- HIHL
- Structures médico-sociales
- Habitants

– Résultats attendus :

- Disposer d'un diagnostic territorial clair et détaillé en matière de santé
- Permettre la rénovation de cabinets médicaux
- Développer les sites de télémédecine

– Impacts attendus :

- Organisation d'un véritable pôle de santé sur le Pays du Haut Limousin qui permette à la fois d'assurer la présence de professionnels et à la fois la qualité des soins.

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Réalisation du diagnostic
- Nombre de maisons de santé réalisées
- Nombre de points de télémédecine développés

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Ce travail porte sur la totalité du territoire du Pays du Haut Limousin, afin de permettre un maillage des professionnels de santé et donc de faciliter l'accès aux soins quel que soit le lieu d'habitation.

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Projet territorial de santé en cohérence avec le projet régional de santé et les plans nationaux

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– Modalités de fonctionnement envisagées :

- Mise en place d'un comité de pilotage pour l'étude, coordonné par le Pays du Haut Limousin
- Suivi des différents projets de maisons de santé, pour assurer une cohérence d'ensemble
- Recensement des points de télémédecine possibles, compte tenu des contraintes techniques, médicales et pour assurer une bonne répartition sur le territoire

– Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :

- Professionnels de santé, HIHL, maison(s) de santé, cabinets médicaux / paramédicaux, structures médicosociales pour définition et la mise en œuvre du Pôle de santé.
- ARS pour conseil, appui et financement d'une part de la mission d'accompagnement à la définition du pôle de santé puis d'autre part à la mise en œuvre du Pôle de santé (à travers une contractualisation avec l'ARS).
- Région pour conseil, appui et financement de la mission d'accompagnement à la définition du pôle de santé puis d'autre part à la mise en œuvre du Pôle de santé.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Mission d'appui par un prestataire extérieur	40 000 €			40 000
Coût Total	40 000			40 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat (ARS + FIQCS)	X			X	
Région	X			X	
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	32 000			32 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	8 000			8 000	20
Coût Total	40 000			40 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 5 2 : DEVELOPPEMENT DE LA TELEMEDECINE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

Contact : Guy GENTY, directeur du HIHL

Téléphone : 05 55 47 20 13

Mél : dg@hihl.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 4, avenue Charles de Gaulle

Code postal : 87300

Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public hospitalier Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 2 du territoire : **Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé**, ainsi qu'à l'enjeu 5 : **Préservation du cadre de vie** et l'enjeu 1 : **Développement des infrastructures de communication et de leurs usages** (numériques) auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : **S'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir »**, qui inclut l'objectif stratégique **« Faciliter l'accès aux soins »** dont un des objectifs opérationnels est de **« développer le recours à la télémédecine »**, objectif opérationnel que l'on retrouve également pour l'objectif stratégique **« Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser / diversifier l'offre de services et y accéder »**.

Description du projet :

Etant donné l'éloignement du territoire des pôles urbains (dans lesquels exercent le plus souvent les spécialistes), des problèmes de mobilité d'un nombre important d'habitants et du vieillissement de la population, le recours à la télémédecine semble être un outil adapté et pertinent pour offrir une qualité de soins de qualité et de proximité à la population, et être un élément d'attractivité pour l'exercice de leur métier pour des professionnels de santé.

La télémédecine est un acte médical à part entière (Décret du 19 octobre 2010).

Le déploiement la télémédecine constitue un facteur clé d'amélioration de la performance du système de santé.

La raréfaction des ressources médicales, le confort du patient (déplacements inutiles) et le coût induit par le transport, conduisent à développer la télémédecine.

Dans ce cadre, l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin prévoit d'équiper ses 3 sites en matériel de visioconférence pour développer la télé expertise (télé consultation, télé diagnostic, visioconférence), avec du matériel fixe et mobile.

Cette fiche action consiste à financer ces équipements pour l'Hôpital, ces équipements pouvant être, dans un cadre conventionnel, mis à disposition d'autres professionnels du territoire.

A noter, pour information, que 3 autres projets en matière de télémédecine sont actuellement en cours d'étude / suivis, par certains professionnels de santé du pays (la plupart investis dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Dorat / Bussière Poitevine et/ou l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin).

Ces projets sont :

- *Un projet de télésurveillance médicale qui consiste à surveiller, à domicile et plusieurs fois par jour, l'état de santé de certains patients en analysant leurs constantes pour prévenir les hospitalisations. Il s'agit de prendre ces constantes à l'aide d'un thermomètre pour la température, d'un pèse personne pour le poids et un tensiomètre pour la tension, équipés d'un système Bluetooth qui transmettent les données à une box installée chez le patient. Ce projet, piloté par le professeur Dantoine du service gériatrique du CHU de Limoges devrait faire l'objet d'un partenariat avec l'entreprise Legrand.*

- *Un projet de téléexpertise venant compléter les actions déjà menées à l'HIHL (site du Dorat) par l'intermédiaire de la télémédecine :*

- Une téléconsultation est organisée avec le CH Esquirol de Limoges sous forme de vidéo-conférence, avec la participation des équipes médico-soignantes gériatriques de l'HIHL. Cette téléconsultation est opérationnelle sur le site du Dorat de l'HIHL et fonctionne 2 jours par mois.*
- Une téléconsultation est organisée entre les professionnels de l'antenne de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs de l'HIHL et l'Unité de Soins Palliatifs du CHU de Limoges. Ces échanges ont lieu 2 à 3 fois par mois.*

Un développement complémentaire est envisagé en dermatologie qui permettrait à des médecins lors de consultations d'être conseillés par des dermatologues en photographiant le patient et en transmettant le cliché par le biais d'un logiciel sécurisé. Ce projet, piloté par l'Union Régionale des Professionnels de Santé est également à l'étude sur le territoire, une période de test devant préalablement être réalisée dans les unités d'EHPAD du site du Dorat de l'HIHL.

- *Enfin, le troisième projet, en téléassistance médicale, concerne la dialyse. Il permettrait à de nombreux patients du territoire de ne plus devoir se rendre à Limoges plusieurs fois par semaine pour effectuer leur dialyse. Un projet pilote est en cours d'étude, en relation avec le CHU de Limoges, pour implanter une antenne d'unité de dialyse médicalisée dans les locaux du site du Dorat de l'HIHL, un néphrologue du CHU assurant, à distance, la surveillance spécialisée de ces séances et des paramètres des matériels utilisés, ce dernier donnant les consignes pour régler l'équipement à un professionnel sur place. Les patients pourraient ainsi se rendre au Dorat pour réaliser leur dialyse.*

Ce projet, piloté par le professeur Essig, chef du service de néphrologie du CHU de Limoges fait l'objet d'une demande d'expérimentation au niveau national.

Ces 3 projets font l'objet d'une réflexion technique, juridique, financière et réglementaire, voire attendent un aval de mise en œuvre par les autorités compétentes.

A l'issue de ces réflexions, si elles aboutissent, des investissements matériels, de réseaux ou de logiciels pourraient s'avérer nécessaires pour équiper la Maison de Santé Le Dorat / Bussière Poitevine, l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, des cabinets médicaux, voire des particuliers ou des structures médico-sociales de type maisons de retraite et feraient l'objet d'un dépôt de fiche(s) complémentaire(s) au titre du Contrat de Cohésion Territoriale, avec des maîtrise d'ouvrage différentes.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectif stratégique :**
 - Faciliter l'accès aux soins pour les habitants du territoire, considéré comme service essentiel à la population et peut être plus encore auprès des personnes âgées (qui représentent un peu plus de 30 % de la population), ce qui a donc un impact direct sur le maintien de la population du territoire (dont on sait que c'est l'enjeu principal du Pays).
- **Objectifs opérationnels :**
 - Développer la télémédecine pour améliorer la qualité des soins, voire augmenter les disciplines représentées dans l'offre de soins de proximité.
- **Population cible :**
 - Habitants.
 - Structures médico-sociales
- **Résultats attendus :**
 - Améliorer la qualité et l'offre de soins de proximité
 - Limiter les déplacements pour des raisons de santé des habitants vers l'agglomération.
- **Impacts attendus :**
 - Renforcer les sites de santé existants
 - Rendre plus attractif le territoire pour des professionnels de santé (image du territoire)
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Nombre de points de télémédecine développés
 - Fréquence d'utilisation de ces outils
 - Acceptation de ces pratiques par la population

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Cette opération se situera dans les locaux de l'Hôpital Intercommunal, sur chacun des 3 sites à savoir Bellac, Magnac Laval et Le Dorat.
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Rayonnement pays en matière d'usage pour les habitants et professionnels
 - Rayonnement plus vaste possible en matière d'image
 - Articulation avec les équipements de santé de Limoges, notamment le CHU
 - Articulation avec la volonté de développer la silver économie à l'échelle du Pays.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- Modalités de fonctionnement envisagées :
- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - CHU pour téléexpertise
 - ARS pour le financement, les accords sanitaires
 - Les collectivités pour le Haut Débit et parfois le financement de certains équipements

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015/2016

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Matériel fixe pour de la téléexpertise (2 sites)	14 200			14 200
Matériel mobile pour de la téléexpertise	17 000			17 000
Coût Total	31 000			31 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	4 960			4 960	16
Département					
Europe (LEADER)	19 840			19 840	64
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	24 000			24 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	6 200			6 200	20
Coût Total	31 000			31 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 5.3 : ADAPTATION DE BATIMENT ACCUEILLANT UNE PLURIDISCIPLINARITE DE PROFESSIONNELS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX : CIEUX

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Commune de Cieux

Contact : Monsieur Serge LEBRAUD, maire

Téléphone : 05 55 03 30 28 06 89 73 27 79

Mél : mairiecieux.bourzat@orange.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 6 avenue du Lac

Code postal : 87 520

Localisation communale : CIEUX

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public hospitalier Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 2 du territoire : **Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé**, ainsi qu'à l'enjeu 5 : **Préservation du cadre de vie** auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : S'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir », qui inclut l'objectif stratégique « **Faciliter l'accès aux soins** » dont un des objectifs opérationnels est de « **Susciter et accompagner l'arrivée de professionnels de santé, notamment via le regroupement dans des maisons de santé pluridisciplinaires ou des pôles de santé** ».

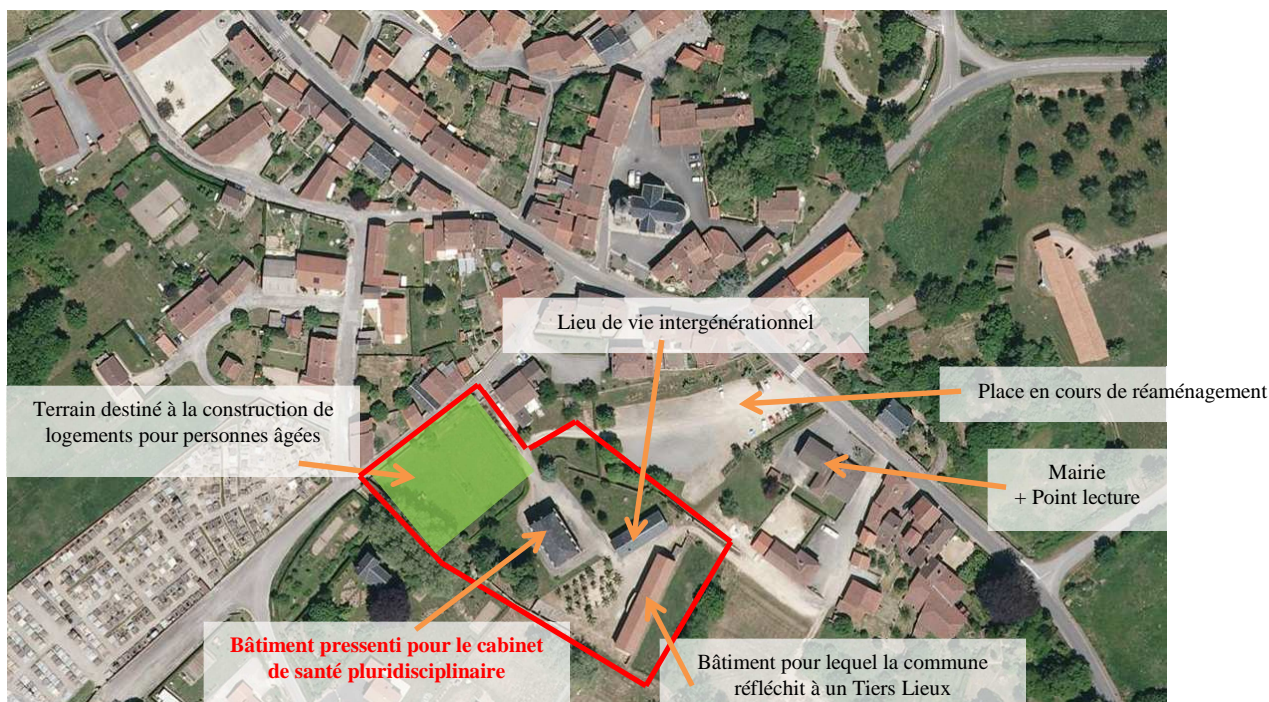
Description du projet :

La commune de Cieux, 977 habitants et petit pôle de vie au sud du pays, est propriétaire du site de « Sainte Marguerite », qui compte des terrains et plusieurs bâtiments, longtemps occupés par une école privée jusqu'au début des années 2000.

Ce site se situe en centre bourg, proche de la mairie, et d'une place dont les travaux de rénovation vont démarrer d'ici quelques semaines et qui ont été réfléchis pour ouvrir sur cet espace pour lequel la commune a un projet global.

En effet, la commune de Cieux envisage plusieurs opérations pour réinvestir les terrains et les bâtiments libérés, en vue de redynamiser le bourg :

- Sur le terrain, un projet de construction de logements adaptés pour accueillir des personnes âgées,
- Dans un des bâtiments, qui reçoit aujourd'hui le Relais Assistantes Maternelles, il s'agit de le faire évoluer vers une maison intergénérationnelle destinée à la fois aux activités petite enfance (RAM) et lieu de vie pour les personnes âgées des futurs logements,
- Dans un autre bâtiment, qui servait de salle de classe, la commune réfléchit actuellement à l'éventualité d'en faire un tiers lieu.
- Enfin, dans la grande maison bourgeoise, la commune souhaite y regrouper les professionnels de santé de la commune : 1 jeune femme médecin (installée dans un local communal inadapté à la pratique médicale et ne répondant pas aux normes d'accessibilité) et qui est en pourparlers avec un confrère extérieur au territoire qui pourrait venir s'installer avec elle, un groupe de 3 infirmiers qui pour le moment n'ont pas de locaux, et un podologue qui a récemment pris contact avec la commune pour venir s'installer à Cieux). La commune espère également pouvoir attirer d'autres disciplines comme kinésithérapeute ou dentiste...



La fiche projet concerne donc le bâtiment destiné à la santé, d'une superficie de 280 m², pour le remettre en état et le réaménager pour la partie qui accueillera les professionnels. Ces derniers se montrent intéressés par un regroupement.

L'objectif est d'engager avec les professionnels une réflexion sur leur regroupement (regroupement simple ou projet de santé commun), et leur intégration dans le futur pôle de santé de territoire, et parallèlement mener une étude de faisabilité sur la nature exacte des travaux à réaliser sur le bâtiment : de quelle superficie les professionnels ont besoin (et donc l'ensemble du bâtiment doit-il être réaménagé ?), quelle organisation spatiale, quels aménagements à apporter, quels équipements pour pouvoir pratiquer la télémédecine..... ?

A noter la présence d'une pharmacie dans la commune.

Remarque : cette fiche action est inscrite au contrat sous réserve que le projet s'inscrive dans le projet de pôle de santé de territoire et que les professionnels y participent. Aussi, cette action ne sera éventuellement éligible qu'à la suite de la réflexion sur le pôle de santé.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Répondre au mieux aux phénomènes de vieillissement de la population et à un aménagement sanitaire du territoire
 - Proposer un cadre de travail plus adapté aux professionnels pour les maintenir sur le territoire
- **Objectifs opérationnels :**
 - Améliorer la qualité de prise en charge des patients et faciliter l'accès aux soins des habitants de Cieux et des communes environnantes.
- **Population cible :**
 - Habitants de Cieux et alentours
 - Professionnels de santé
- **Résultat attendu :**
 - Maintien des professionnels et arrivée de nouveaux
- **Impacts attendus :**
 - Un accès aux soins facilité
 - Attractivité de la commune de Cieux
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Regroupement des professionnels
 - Réalisation des travaux d'aménagement du bâtiment
 - Evolution vers une maison de santé pluridisciplinaire
 - Intégration des professionnels au futur pôle de santé de territoire

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Commune de Cieux, parce qu'il y a un projet communal, une volonté des professionnels, l'inscription dans un projet global de commune qui renforce un pôle de vie.
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Rayonnement sur les communes de Cieux, Javerdat, Blond, Vaulry, Peyrilhac... parce qu'il n'y a pas de médecin autour.
 - Rayonnement plus vaste possible en matière d'image

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**

A définir dans l'accompagnement des professionnels de Cieux et dans le cadre de la réflexion sur le pôle de santé de territoire.
- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - Médecin et infirmiers de la commune
 - Pays pour l'accompagnement à la réflexion des professionnels et le lien avec le pôle de santé
 - Les partenaires ARS, Région, HIHL dans la réflexion et le lien avec le pôle de santé.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015/2017

- Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :

- 2015 : Réflexion sur le regroupement (Vers une Maison de santé Pluridisciplinaire ?), le lien avec le pôle de santé
- 2016 : Analyse de l'état du bâtiment et estimation des premières dépenses à engager.
- 2016 : Réflexion par rapport aux travaux à réaliser pour s'adapter aux professionnels (par rapport à leur projet de santé)
- 2016/2017 : Travaux de réhabilitation.

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Etude	10 000	10 000		20 000
Travaux			150 000	150 000
Coût Total	10 000	10 000	150 000	170 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat (ARS + FIQCS)	3 000	3 000	45 000	51 000	30
Région	3 000	3 000	45 000	51 000	30
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	6 000	6 000	168 000	102 000	60
Privés (préciser)					
Autofinancement	4 000	4 000	60 000	68 000	40
Coût Total	10 000	10 000	150 000	170 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 5.4 : ADAPTATION DE BATIMENT ACCUEILLANT UNE PLURIDISCIPLINARITE DE PROFESSIONNELS MEDICAUX ET PARAMEDICAUX : LUSSAC LES EGLISES

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Commune de LUSSAC LES EGLISES

Contact : Monsieur Daniel MAITRE, maire

Téléphone : 05 55 68 21 10

Mél : mairie.lussac.les.eglises@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 3 avenue François De Bourdelle

Code postal : 87 360

Localisation communale : LUSSAC LES EGLISES

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public hospitalier Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 2 du territoire : **Préservation de l'accès aux soins et d'un tissu pluridisciplinaire de professionnels de santé**, ainsi qu'à l'enjeu 5 : **Préservation du cadre de vie** auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : S'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir », qui inclut l'objectif stratégique « **Faciliter l'accès aux soins** » dont un des objectifs opérationnels est de « **Susciter et accompagner l'arrivée de professionnels de santé, notamment via le regroupement dans des maisons de santé pluridisciplinaires ou des pôles de santé** ».

Description du projet :

La commune de Lussac les Eglises, 505 habitants et petit bourg pôle de vie tout au nord du Département, réfléchit à un projet global de redynamisation de son centre bourg avec un projet de place (de taille importante, centrale et qui irrigue plusieurs activités de la commune) dont l'objectif est la valorisation du tissu économique, le tourisme et plus globalement les activités de ce pôle de vie.

Par ailleurs, la commune compte 1 médecin, qui attend de trouver un remplaçant pour partir à la retraite (et qui exerce aujourd'hui à domicile), 3 infirmiers qui se retrouvent dans un local qui se situe au domicile d'un d'eux alors qu'il part à la retraite prochainement, 1 kiné qui exerce à domicile, 1 dentiste vient une fois par semaine et 1 pharmacie.

Conscient de la fragilisation de la démographie médicale communale avec le départ en retraite de 2 professionnels (qui s'est accentuée en septembre 2014 avec le départ du seul médecin de la commune voisine), de l'impact que cette situation peut avoir sur le rôle de petit pôle de vie de la commune, et parce qu'actuellement les conditions d'exercice des professionnels n'est pas satisfaisante (exercice à domicile, isolé), la commune souhaite porter un projet global.

Il consiste à regrouper les professionnels de santé en centre bourg pour rompre leur isolement et faciliter le remplacement de ceux qui partent en retraite, et de les installer dans un bâtiment qui se situe autour de la place évoquée précédemment. Ce bâtiment occupe actuellement la fonction de maison d'habitation. Il y a 3 pièces aux rez-de-chaussée (1 pour le médecin, 1 pour les infirmiers qui sont souvent à l'extérieur et 1 salle d'attente) et à l'étage il y a plusieurs pièces qui pourront servir de logement pour un remplaçant ou un stagiaire et servir de lieu de réunion, stérilisation du matériel médical, prise des repas pour les professionnels. L'objectif est de se regrouper avec d'autres sites pluridisciplinaires pour un secrétariat à distance pour la prise des rendez-vous.

Ce projet a été présenté aux professionnels qui se montrent intéressés et qui semblent partants pour intégrer la réflexion de pôle de santé (avec une évolution pour eux vers un projet de Maison de santé pluridisciplinaire ?).

L'objectif de l'action est :

- d'engager avec les professionnels une réflexion sur leur regroupement (regroupement simple ou projet de santé commun), et leur intégration dans le futur pôle de santé de territoire,
- et parallèlement de réaliser les travaux de rafraîchissement du bâtiment, de remise en état de l'électricité et de mise aux normes accessibilité.

Remarque : cette fiche action est inscrite au contrat sous réserve que le projet s'inscrive dans le projet de pôle de santé de territoire et que les professionnels y participent. Aussi, cette action ne sera éventuellement éligible qu'à la suite de la réflexion sur le pôle de santé.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Répondre au mieux aux phénomènes de vieillissement de la population et à un aménagement sanitaire du territoire
 - Proposer un cadre de travail plus adapté aux professionnels pour les maintenir sur le territoire et en attirer de nouveaux (au moins pour remplacer les départs à la retraite)
 - Maintenir la fonction de pôle de services de Lussac les Eglises (on y trouve tous les services de première nécessité : médical / paramédical, poste, boulangerie, cafés dont un qui fait restaurant, épicerie, coiffeur, presse, traiteur, maçon, couvreur...)
- **Objectifs opérationnels :**
 - Améliorer la qualité de prise en charge des patients et faciliter l'accès aux soins des habitants de Lussac les églises et des communes environnantes.
- **Population cible :**
 - Habitants de Lussac et alentours
 - Professionnels de santé

- **Résultat attendu :**
 - Maintien des professionnels de santé et arrivée de remplaçants
- **Impacts attendus :**
 - Un accès aux soins facilité
 - Attractivité de la commune de Lussac les Eglises
 - Place = Rôle de « poumon » de la commune renforcé.
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Regroupement des professionnels
 - Réalisation des travaux d'aménagement du bâtiment
 - Evolution vers une maison de santé pluridisciplinaire
 - Intégration des professionnels au futur pôle de santé de territoire

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Dans un bâtiment situé en plein bourg de Lussac les Eglises, parce qu'il y a un projet communal, une volonté des professionnels, l'inscription dans un projet global de commune qui renforce un pôle de vie.
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Rayonnement sur les communes de Lussac les Eglises, Verneuil-Moustiers, Tersannes, St Léger Magnazeix, St Martin le Mault, Jouac, y compris dans l'Indre Brigueil le Chantre, Tilly, Coulonges et Bonneuil ... parce qu'il n'y a pas de médecin autour.
 - Rayonnement plus vaste possible en matière d'image

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**
A définir dans l'accompagnement des professionnels de Lussac les Eglises et dans le cadre de la réflexion sur le pôle de santé de territoire.
- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - Médecin et infirmiers de la commune
 - Pays et communauté de communes Brame Benaize pour l'accompagnement à la réflexion des professionnels et le lien avec le pôle de santé
 - Les partenaires ARS, Région, HIHL dans la réflexion et le lien avec le pôle de santé.

Calendrier :

- **Dates prévisionnelles de début et de fin :** 2015/2016
- **Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :**
 - 2015 / 2016 : Réflexion sur le regroupement (Vers une Maison de santé Pluridisciplinaire ?), le lien avec le pôle de santé
 - 2016 : Travaux de réhabilitation.

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Travaux	60 000			60 000
Coût Total	60 000			60 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat (ARS + FIQCS)	18 000			18 000	30
Région	18 000			18 000	30
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	6 000			36 000	60
Privés (préciser)					
Autofinancement	24 000			24 000	40
Coût Total	60 000			60 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 6 : ETUDE SUR LA VALORISATION DES DECHETS ET DES MATIERES PREMIERES

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut-Limousin

Contact : Céline DROUULT, Chef de projet pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin.cdrouault@orange.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 3bis du territoire : "**Diversification du tissu économique**" et à l'enjeu 7 : "**Anticipation des évolutions climatiques et énergétiques**" auxquels répond la Charte de développement du Pays

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 "**S'affirmer en tant que territoire du "bien vivre" ensemble et du "bien vieillir"** » qui inclut l'objectif stratégique "**Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification**" dont l'un des objectifs opérationnels est "**Soutenir l'économie de proximité**" et dans l'axe 2 : « **Territoire à "énergie positive" moteur de développement économique** » qui inclut l'objectif stratégique "**Développer des éco-filières**" dont l'un des objectifs opérationnels est "**Développer la production des énergies vertes**".

Description du projet :

La présente action vise à soutenir une démarche d'analyse des déchets générés par les entreprises, les agriculteurs, les collectivités et les établissements publics (hôpital, maisons de retraite, écoles...) et certaines associations, ainsi que les matières premières, qu'ils utilisent.

Il s'agit de réaliser une étude globale qui portera tout d'abord sur les déchets, leur nature, les quantités produites, les modes et les coûts d'évacuation.

Cette étude devra également prendre en compte les matières premières, leur nature, les quantités utilisées, leur origine et leur coût.

L'analyse complète qui sera ainsi réalisée sur l'ensemble du territoire du Pays permettra de disposer des éléments nécessaires à la mise en œuvre d'autres projets, tels que ceux portant sur des unités de méthanisation du territoire (cf. fiches projet suivantes). Elle nourrira également utilement la réflexion en matière de politique économique, pouvant permettre de faire naître notamment des réseaux d'entreprises.

Cette étude constitue donc une première étape dans la mise en place d'une véritable écologie territoriale qui réponde aux enjeux actuels du développement durable. Cette écologie territoriale a en effet pour objectif de mener le système économique et social, pris au sens large (entreprises, exploitations agricoles, collectivités, établissements publics, associations), vers un développement de leurs activités respectueux de l'environnement naturel et de la société.

Ce fonctionnement est basé sur celui des écosystèmes naturels, qui ne créent pas de déchets du fait de leur fonctionnement cyclique. L'écologie territoriale vise en particulier à utiliser de manière plus efficace les ressources (matières et énergie) et à réduire la production de déchets et autres nuisances (pollution...). Pour atteindre cela, des interactions (ou synergies) entre les différentes entités précitées et des optimisations en interne sont nécessaires. C'est ce que cette étude se propose de faire émerger.

Les bénéfices pour ces entités peuvent être nombreux :

- Economies au niveau de l'approvisionnement en ressources et matières premières via les synergies de transport, d'approvisionnement, énergétiques, l'utilisation de matières premières pour certaines structures issues du recyclage et/ou de la valorisation d'un déchet d'une autre entité...
- Economies au niveau du traitement des déchets via les synergies de transport, la mutualisation de systèmes de traitement...
- Diversification de l'activité grâce à la valorisation des déchets en produits ou en co-produits qui génère des marchés supplémentaires
- Création de nouveaux partenariats, diversification et intensification des réseaux professionnels.

Pour le territoire du Pays du Haut-Limousin, cette démarche va dans le sens d'une amélioration de la cohésion entre acteurs du territoire. En effet, coopération, rencontres entre acteurs, échanges, partage d'expériences, recherche commune de solutions, ... contribuent à l'intensification des relations positives entre acteurs et favorisent une forme de « solidarité locale » et un dynamisme territorial.

L'attractivité territoriale se trouve nécessairement améliorée par l'engagement du territoire et de ses acteurs dans une démarche de développement durable.

Ceci contribue à l'ancrage des entreprises au territoire, favorise l'implantation de nouvelles entreprises et peut être facteur de création d'emplois.

Du point de vue environnemental, pouvoir mener – suite à cette étude – des actions de valorisation des déchets et co-produits permettra de réduire l'extraction et la transformation de ressources naturelles et donc la pollution générée par ces activités.

En résumé, cette étude va permettre de :

- Mieux connaître la nature et les gisements des matières disponibles sur le territoire
- Entamer une réflexion sur les déchets, leurs traitements, leur réduction...
- Détecter des synergies possibles
- Poser les bases de nouvelles filières de valorisation

Les résultats de l'étude seront mis en forme et présentés de manière à faciliter leur appropriation par les entreprises, les exploitations agricoles, les collectivités, les établissements publics et les associations. Ils seront étayés par des exemples issus d'autres territoires permettant d'illustrer concrètement diverses synergies qui ont pu s'opérer et d'encourager ces entités à poursuivre la démarche vers de nouvelles filières de valorisation.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Développer des éco-filières
- Amorcer une politique économique en lien avec l'économie verte

– Objectifs opérationnels :

- Développer la production des énergies vertes
- Interroger et interpeller les acteurs sur l'origine de leurs matières premières, leurs déchets et mettre en avant qu'ils peuvent être plus que de simples déchets utiles à d'autres acteurs locaux.

– Population cible :

- Tout acteur produisant des déchets, utilisant des matières premières considérées par d'autres comme des déchets, utilisant une énergie provenant de la méthanisation, c'est-à-dire
- Associations
- Entreprises
- Collectivités
- Agriculteurs et exploitations agricoles
- Etablissements publics

– Résultats attendus :

- Disposer d'une étude globale sur les déchets et les matières premières, préalable indispensable à toute action concertée en termes d'écologie territoriale
- Inventorier les besoins en énergie et les gisements de biomasse utiles aux projets de méthanisation
- Engagement d'une réflexion des acteurs locaux sur la transition énergétique, l'économie circulaire
- Réalisation d'économies par les acteurs locaux (en énergie, transport, coût d'évacuation et de traitement des déchets...)

– Impacts attendus :

- Emergence de réseaux d'entreprises
- Emergence de nouveaux projets économiques
- Développer des actions en matière de valorisation et traitement des déchets, grâce à la mise en évidence des potentialités, à travers cette étude
- Maintien et création d'emplois sur le territoire
- Mutualisation de moyens entre les communes, les EPCI, l'HIHL, les entreprises, les agriculteurs...

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Réalisation de l'étude
- Intérêt que montreront les acteurs à participer à cette étude
- Création d'un groupe d'acteurs pour exploiter les résultats de l'étude et émergence de nouveaux projets issus de cette étude

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Ce travail porte sur la totalité du territoire du Pays du Haut-Limousin, afin de disposer de données exhaustives et de pouvoir construire les actions en matière de valorisation des déchets les mieux adaptées, tenant compte de l'ensemble des critères de définition des déchets et matières premières, mais également de leur localisation et des flux, donc de leur spatialisation.

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Projet en phase avec les orientations nationales et régionales en matière de réduction des déchets.
- Articulation avec les projets de méthanisation du territoire.

Modalités de fonctionnement et partenariat :– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

- Mise en place d'un comité de pilotage pour l'étude, coordonnée par le Pays du Haut-Limousin

– **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

- Représentants d'associations, d'entreprises, agriculteurs, à associer au comité de pilotage
- Chambres consulaires, à associer au comité de pilotage et notamment la Chambre d'Agriculture pour appui technique en préparation de l'utilisation de l'étude pour les projets de méthanisation
- Elus des collectivités et établissements publics, à associer au comité de pilotage
- Région, en tant que conseil, appui et financement de l'étude
- ADEME, en tant que conseil et financement de l'étude
- DREAL, en tant que conseil

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Prestation bureau d'étude	45 000			50 000
Supports de communication des résultats de l'étude	5 000			5 000
Coût Total	50 000			50 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat (ADEME)	15 000			15 000	30
Région	15 000			15 000	30
Département	10 000			10 000	20
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	40 000			40 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	10 000			10 000	20
Coût Total	50 000			50 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

POUR MEMOIRE

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 7 : EQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maîtres d'ouvrage : Plusieurs communes et communautés de communes du Pays

Contact : Céline DROUULT, chef de projet pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin.cdrouault@wanadoo.fr

Nature/statut juridique :

Collectivités territoriales Etablissements publics Associations Autre :

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond pour le Pays du Haut Limousin aux enjeux :

- 7 : **Anticipation des évolutions climatiques et énergétiques** mais également aux enjeux
- 3 : **Développement, accroissement et diversification des formes de ressources financières** (qui inclut donc également la notion de faire des économies)
- 3 bis : **Diversification du tissu économique,**
- et 6 : **Création d'une image positive du territoire**

auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 2 : **Développer un territoire à « énergie positive », moteur de développement économique,** qui inclut l'objectif stratégique : **Encourager la mobilité verte,** dont un des objectifs opérationnels est **l'encouragement et l'accompagnement de l'acquisition de véhicules électriques,** que ce soit par les collectivités, les entreprises ou les habitants.

Il s'agit à la fois de traiter de l'aspect financier pour les collectivités et structures d'intérêt général (faire des économies), contribuer à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, valoriser une production énergétique qui devrait être produite localement d'après les projets en cours (électricité via l'éolien, la méthanisation et le photovoltaïque), alimenter un secteur économique en voie de développement et donner une image positive d'un territoire propre qui se soucie de l'impact environnemental sur la santé, le cadre de vie...

Description du projet :

L'action consiste à encourager et soutenir l'acquisition de tous types de véhicules électriques : voitures, voitures sans permis, utilitaires, vélos, scooters, selon les besoins de chaque maître d'ouvrage, et équiper les maîtres d'ouvrage concernés par des infrastructures de recharge.

1) L'acquisition des véhicules :

Plusieurs communes et communautés de communes du Pays ont fait part de leur intérêt pour s'engager dans cette démarche (Arnac la Poste, Blond, Berneuil, Cieux, Châteauponsac, Cromac, Lussac les Eglises, Mézières sur Issoire, Saint Amand Magnazeix, St Sulpice les Feuilles, Thiat, ainsi que les Communautés de communes du Haut Limousin et de la Basse Marche) de même que plusieurs établissements publics (hôpital, maison de retraite, ESAT...). Ces structures sont équipées pour leurs activités de voitures, camions bennes, véhicules utilitaires.

L'association d'insertion Remparts a mis en place un prêt de scooters à disposition du public d'insertion et le SMIPAC (syndicat mixte du Parc d'Activité de la Croisière) s'interroge sur la mise à disposition de véhicules électriques pour des publics en insertion (cf. action 3).

Par ailleurs, certains sites d'hébergement touristiques publics proposent ou envisagent de proposer de la location de vélos à leurs clients.

Il s'agit donc d'accompagner les collectivités, établissements publics et association d'intérêt général (dans l'insertion, le médico-social...) à faire évoluer leur parc de véhicules vers des véhicules « propres » afin d'initier une nouvelle manière de réfléchir les investissements, et en profiter pour d'une part « servir de modèle » afin de diffuser ce genre de pratique et d'autre part communiquer collectivement sur cette démarche dans le but de positiver l'image du territoire. Le tout, également dans le cadre d'une volonté de développer l'économie verte sur le territoire.

Cet appui du Pays pourrait se concrétiser par la mise en œuvre de marchés publics groupés pour l'acquisition des véhicules.

A noter qu'une entreprise, qui s'est installée à Châteauponsac il y a environ 3 ans, s'est spécialisée dans la location et la vente de véhicules électriques (vélo, voiture, voiture sans permis, utilitaire et scooter), ainsi que la maintenance. Il s'agit de mettre en lumière des activités déjà existantes, de ce type, qui s'inscrivent pleinement dans les orientations de développement retenues par le pays, sous réserve bien sûr du respect du code des marchés publics, dans le but aussi de créer un réseau d'entreprises en lien avec l'économie verte.

2) L'équipement en infrastructures de recharge :

En partenariat avec le Conseil Régional et ERDF, le territoire pourrait être équipé de bornes de recharge pour véhicules électriques. Les modalités de mise en œuvre restent à préciser mais cela pourrait s'orienter vers une maîtrise d'ouvrage régionale, avec une convention de mise à disposition auprès des communes qui s'engageraient à l'entretien des bornes.

La présente fiche action concerne, pour le contrat, ce 2^e volet.

Premiers éléments d'évaluation :

- Objectifs stratégiques :

- Impulser auprès des collectivités, établissements publics et association d'intérêt général parapublics une modification des habitudes en matière d'achat public en lien avec la transition énergétique et les économies d'énergie.
- « Donner l'exemple » (les maîtres d'ouvrage de l'opération) pour que ce genre de pratique s'étende auprès des entreprises et particuliers, et accompagner la structuration de cette filière en créant une demande pour les entreprises intervenant sur ce domaine d'activité.

- Objectifs opérationnels :

- Equiper le parc public / privés (mais d'intérêt général) de véhicules « propres » dont les coûts d'utilisation sont moins coûteux.

- Population cible :

- Maîtres d'ouvrage mais également, par ricochets, les entreprises et les habitants du territoire, ainsi que les touristes utilisant les vélos.

- Résultats attendus :

- Economie pour les collectivités, établissements publics / parapublics et associations d'intérêt général
- Multiplication des projets en lien avec la transition énergétique

- Impacts attendus :

- Filière économique qui se structure en matière d'économie verte.
- Contribuer à créer une image « positive » du territoire, non seulement pour les habitants mais aussi pour attirer de nouvelles populations ou entreprises sensibles à l'aspect environnemental et énergétique.

- Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Nombre de véhicules acquis par les collectivités et d'infrastructures de recharges installés.
- Nombre d'entreprises qui se développeront (création ou complément d'activité) en lien avec les véhicules électriques (réparateurs de véhicules, installateurs de bornes de recharges...).
- Nombre d'emplois créés en lien avec les véhicules électriques (cf. entreprises)

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Communes du Pays Haut-Limousin

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Articulation avec d'une part la dynamique économique en matière d'économie verte (qui reste à préciser, à structurer et à engager) et d'autre part (mais quand même en lien) avec les démarches de production énergétique.
- Articulation avec la politique touristique autour des activités de nature qui incluent le développement de la pratique cycliste.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– Modalités de fonctionnement envisagées :

- Présentation de la fiche à l'ensemble des acteurs identifiés
- Rencontre collective avec d'une part des professionnels du véhicule électrique (pour avoir des précisions sur le fonctionnement, les coûts, l'entretien, le rapport cout d'achat / coût de fonctionnement par rapport à des véhicules classiques) et d'autre part une commune et un établissement public / parapublic qui ont déjà mis en place ce type de parc de véhicules pour avoir des retours d'expérience.
- Appel d'offre groupé de véhicules électriques s'il y a des échéances communes à plusieurs maîtres d'ouvrage, et lorsque ce ne sera pas le cas, chaque commune établira ses commandes individuellement (à moins de décider de la constitution d'un groupement de commande avec un marché à bons de commande).
- Valorisation commune dans les outils de communication des CdC et pays.

Le pays pourrait accompagner l'organisation de la réunion collective et coordonner les marchés groupés.

Pour les bornes, les modalités de fonctionnement restent à préciser avec le Conseil Régional et ERDF.

–Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :

1) Acquisition de véhicules :

Les partenaires ne sont pas encore tous clairement identifiés mais potentiellement

- ADEME sur le financement,
- Les entreprises locales (dont l'entreprise de véhicules électriques de Châteauponsac pour le conseil) pour l'entretien, la réparation, l'installation de bornes et la participation à un réseau d'entreprises dans l'économie verte...

2) Les bornes :

- Le Conseil Régional pour la maîtrise d'ouvrage des bornes (l'acquisition), en partenariat avec ERDF
- Les communes pour l'entretien des bornes

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin :

- Fiche ouverte sur la durée du contrat 2015/2017

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 8 : ACCOMPAGNEMENT INNOVANT A LA DEFINITION DE PROJETS IMPACTANT LE TOURISME, L'ECONOMIE, L'HABITAT OU LA CULTURE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maîtres d'ouvrage : Communes – notamment Lussac les Eglises, Mézières sur Issoire et Bellac, peut être Blond

Contact : Céline DROUAULT, chef de projet

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond aux enjeux 3bis "**Diversification du tissu économique**", 5 "**Préservation du cadre de vie**", 6 "**Création d'une image positive du territoire**" et 7 "**Anticipation des évolutions climatiques et énergétiques**" auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans

➔ l'axe 1 "**S'affirmer en tant que territoire du "bien vivre" ensemble et du "bien vieillir"**" » qui inclut :

- l'objectif stratégique "**Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification**" dont l'un des objectifs opérationnels est "**Soutenir l'économie de proximité**"
- mais également l'objectif stratégique « **S'appuyer sur la culture comme outils d'éducation tout au long de la vie** »,
- **ou encore « Développer un habitat fonctionnel adapté »**

➔ ainsi que l'axe 2 « **Développer un territoire à « énergie positive » moteur de développement économique** » dont l'un des objectifs stratégiques est « **Structurer et accompagner les acteurs touristiques** »

Description du projet :

Le projet consiste à mobiliser un accompagnement méthodologique innovant et participatif qui s'appuie sur des designers territoriaux, des urbanistes, des architectes, des sociologues...

Il s'agit de proposer une approche multi partenariale (élus, « experts », habitants, commerçants...) capable d'appréhender les différentes composantes d'un projet, global et transversal, comme par exemple une opération de revitalisation de centre-bourg ou la création d'un éco quartier.

Cette démarche a en effet besoin de tenir compte des diverses fonctions du projet et donc d'associer des personnes ressources disposant d'un angle de vue complémentaire les unes des autres.

Afin de pouvoir faire émerger leurs idées et les organiser, des outils facilitant la co-construction seront mis en œuvre.

Ainsi, la réflexion est menée selon une approche concrète, par exemple sous forme de maquettage qui permet d'imaginer collectivement le projet, et de visualiser ensuite les propositions (par exemple dans l'espace urbain) puis sous forme de prototypes (bancs en carton, plots pour matérialiser les nouvelles voies de circulations et piétonnières...)

Plusieurs communes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement sont déjà pré-identifiées, et quasiment toutes ont témoigné leur intérêt pour ce type d'approche dans la réflexion de leur projet :

- **Opérations de redynamisation et réorganisation de centre bourg :**

- La commune de Lussac les Eglises (505 habitants mais petit bourg qui constitue un véritable pôle de vie tout au nord du Département pour plusieurs communes environnantes) réfléchit à un projet global de redynamisation de son centre bourg notamment autour de la place (de taille importante, centrale et qui irrigue plusieurs activités de la commune) dont l'objectif est la valorisation du tissu économique (on y trouve l'ensemble des commerces dits « essentiels »), le tourisme et plus globalement les activités de ce pôle de vie (santé, animation...).
- La commune a déjà organisé une réunion d'information en octobre auprès de la population pour lui présenter ce projet et la démarche. Elle a reçu un accueil enthousiaste des administrés.
- La commune de Mézières sur Issoire prévoit de réfléchir son centre bourg en raison de l'ouverture en 2016 de la déviation de la commune.
- Potentiellement la commune de Cieux, bien que déjà très avancée sur son projet.

- **Projets d'éco quartier / éco lotissement :**

- La commune de Bellac envisage la création d'un éco quartier et la mise en place d'un agenda 21.
- La commune de Blond réfléchit depuis plusieurs années à un éco lotissement.

Premiers éléments d'évaluation :

– **Objectifs stratégiques :**

- Proposer une méthode innovante de co-construction de projet

– **Objectifs opérationnels :**

- Définir des projets co-élaborés et portés collectivement

– **Population cible :**

- Elus
- Habitants
- Commerçants

– **Résultats attendus :**

- Prise en compte forte des fonctions commerciales et touristiques, l'habitat, le lien social.

– **Impacts attendus :**

- Meilleure appropriation et valorisation de l'espace public

– **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**

- Nombre de personnes participant à cette démarche
- Nombre d'ateliers de maquettage et de prototypes créés

Spatialisation du projet :

– **Localisation et logique d'implantation :**

- Accompagnement sur les opérations "centre-bourg" présentant un enjeu majeur de maintien du commerce de proximité et de valorisation en matière touristique (sur des itinéraires de randonnées...), la valorisation du bâti et la fonction résidentielle plus globalement

– **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

- Reproductibilité de la méthode sur d'autres projets

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

Mise en place d'un comité de pilotage avec les élus de la commune et des experts (Agence Technique Départementale, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, chargés de mission du Pays, Direction Départementale des Territoires, architecte, paysagiste, géomètre, chambres consulaires...) et des acteurs locaux (habitants, commerçants) :

Rôle du comité de pilotage :

- Evaluer les besoins,
- Définir collectivement un aménagement de bourg qui réponde aux différentes problématiques identifiées selon la méthode proposée ci-dessous.

Composition d'une commission technique et élus restreinte chargée de traduire ce projet :

- Rédaction du cahier des charges ou de préprogramme,
- Consultation et sélection de prestataires,
- Suivi d'étude et de projet.

– **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

Ceux des comités de pilotage.

Calendrier :

- **Dates prévisionnelles de début et de fin :** 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Accompagnement pour maquettage et prototypage (3 * 20 000)	40 000	20 000		60 000
Coût Total	40 000	20 000		60 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	25 600			25 600	42,67
Département	6 400	3 200		9 600	16
Europe (LEADER sur 1 projet, celui de 2016 pour des raisons de délais du démarrage du programme)		12 800		12 800	21,33
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	32 000	16 000		48 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	8 000	4 000		12 000	20 %
Coût Total	40 000	20 000		60 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 9 : ANIMATION ECONOMIQUE DE TERRITOIRE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond aux **enjeux 3, 3 bis et 4** :

- **3.** Développement, accroissement et diversification des formes de ressources financières
- **3 bis.** Diversification du tissu économique
- **4.** Maintien de l'emploi

Cela se traduit dans le projet de territoire dans **l'axe 1** : « S'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du " bien vieillir " » mais également l'axe 2 « Développer un territoire à "énergie positive " moteur de développement économique.

L'animation économique sur le territoire du Pays du Haut Limousin s'est trop longtemps limitée à l'animation de dispositif économique de type Démarche Collective Territorialisée.

Aujourd'hui, le territoire a pris conscience que cette animation est insuffisante pour accompagner le développement économique sur ce territoire fragile. Il envisage donc une politique plus ambitieuse et offensive dans ce domaine.

Description du poste :

L'animateur économique aura pour mission d'accompagner les élus et les entreprises dans la mise en œuvre de la stratégie du territoire en matière économique, notamment en lien avec la politique des Actions Economiques Territorialisées (AET) de la Région.

Dans ce cadre, il remplira les missions détaillées dans le cahier des charges de l'animation AET du Conseil Régional :

- Une fonction de pilotage
- Une fonction d'accompagnement des porteurs de projets privés, créateurs ou repreneurs d'entreprise
- Une fonction d'accompagnement des projets portés par une collectivité locale (communes, communautés de communes) et leur regroupement (Pays) ou portés par une association lorsqu'elle porte un projet collectif
- Une fonction de promotion / prospection en lien avec la stratégie régionale.

Ainsi, au regard de la charte de territoire, ces domaines d'intervention toucheront aux domaines suivants :

- Commerce de proximité,
- Economie verte,
- Silver économie et
- Circuits courts.

L'animateur pourra être amené à mettre en réseau et coordonner des acteurs économiques pour faciliter la mise en œuvre d'opérations de type « Les Inévitables », « Bistrots de pays », livraisons et réseaux de distribution....

Dans le cadre de son accompagnement, il orientera les porteurs de projets, selon leur état d'avancement vers les Chambres consulaires, BGE, les financeurs....

Il s'appuiera sur les structures existantes et compétentes afin d'éviter les doublons dans les missions à effectuer.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Développer le tissu économique
 - Favoriser la création d'emploi
 - Créer de nouvelles ressources
- **Objectifs opérationnels :**
 - Soutenir et accompagner les porteurs de projet
 - Accompagner le territoire vers une nouvelle façon d'aborder le développement économique
- **Population cible :**
 - Collectivités
 - Entreprises (existantes ou en projet)
- **Résultats attendus :**
 - Implication différente des élus en matière de développement économique
 - Création d'activités économiques nouvelles
 - Création d'emplois
 - Diversification du tissu économique
 - Limitation de l'évasion commerciale
- **Impacts attendus :**
 - Augmentation des ressources locales
 - Rajeunissement de la population

– **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**

- Nombre d'activités nouvelles créées
- Augmentation des ressources locales
- Nombre d'emplois sur le territoire
- Evolution du nombre de ménage

Spatialisation du projet :

– **Localisation et logique d'implantation :**

- Pays du Haut Limousin

– **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

- Possibilité de travailler dans le cadre de coopérations avec des territoires possédant les mêmes caractéristiques que le Haut Limousin

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

La stratégie globale et les programmes d'actions seront préparés, évalués et actualisés à l'échelle du territoire et avec l'ensemble des acteurs concernés.

Seront mis en place :

- **un comité technique** composé de l'animateur AET, du chargé de mission « pays », des animateurs « pays » thématiques ainsi que des agents de développement des intercommunalités.
- **un comité de pilotage politique** associant élus en charge du développement de cette politique au sein du pays, autres élus identifiés localement, représentants des intercommunalités.

Ces comités se réuniront au minimum deux fois par an, pour évaluer le programme annuel d'actions et définir le programme d'actions suivant.

– **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

Région, DIRECCTE, Conseil Général, Chambres consulaires, BGE, Limousin Expansion, SMIPAC, Communautés de communes....

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Poste économique	50 000	50 000	50 000	150 000
Coût Total	50 000	50 000	50 000	150 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région					
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total	50 000	50 000	50 000	150 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 10 : ACTIONS ECONOMIQUES TERRITORIALISEES

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Les projets du territoire, s'inscrivant dans le cadre de cadre du programme « **Actions Economiques Territorialisées** » font référence à deux axes principaux de la stratégie du Pays du Haut Limousin :

- **Axe 1 : S'affirmer en tant que territoire du « bien-vivre » et du « bien vieillir » ensemble**
- **Axe 2 : Développer un territoire à énergie positive**

Les objectifs opérationnels liés à ces axes sont détaillés plus précisément dans la partie « description du projet ».

Description du projet :

La politique « Actions Economiques Territorialisées » constitue le cadre d'intervention sur les territoires en matière d'accueil, de maintien des populations et d'accompagnement de projets permettant de garantir un niveau optimal de services.

Cette politique s'articule autour de 4 orientations :

- Orientation 1 : Accompagnement des territoires sur l'économie de proximité
- Orientation 2 : Accompagnement des porteurs de projet individuels
- Orientation 3: Inciter au Télétravail
- Orientation 4 : Activation et mobilisation des outils de prospection et de communication

Le Pays du Haut Limousin, comme la plupart des territoires ruraux, doit aujourd'hui faire face à de nouveaux enjeux en terme de développement économique, tant pour répondre aux nouveaux besoins, que pour pallier aux manques dus à la disparition de certaines activités.

Dans le cadre de sa stratégie de territoire, le Pays du Haut Limousin a clairement affiché sa volonté de « **Maintenir une activité économique de proximité et de faciliter sa diversification** » et souhaite donc s'inscrire dans le cadre de la démarche « Actions Economiques Territorialisées ».

Le programme « Actions Economique Territorialisées » sera abordé sous deux aspects (cf règlements AET de la Région) :

- ⊕ **Volet 1 Services de proximité : soutenir les projets permettant de garantir une offre de services de proximité dans les territoires les plus fragilisés**

- ⊕ **Volet 2 Services collectifs : soutenir les projets jugés pertinents à l'échelle locale et cohérents avec les priorités régionales (numérique, ESS, circuits courts, ...) pour favoriser le développement économique des territoires et améliorer l'accès des services au public.**

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le territoire a identifié plusieurs axes prioritaires :

Axe 1 : S'affirmer en tant que territoire du « bien-vivre » et du « bien vieillir » ensemble

I. Soutenir l'économie de proximité

1. Développer l'immobilier d'entreprise

L'objectif de cette action est de faciliter l'installation de nouvelles activités en proposant des locaux adaptés à leurs besoins. Il est également à noter que le territoire est sous équipé en locaux disposant de surface suffisamment importante pour accueillir des activités artisanales ou industrielles.

Projets identifiés :

- Création d'ateliers modulaires sur la zone du Monteil sur la commune de Bellac
- Création d'ateliers relais destinés à faciliter l'installation d'activités artisanales sur la communauté de communes Brame-Benaize.
- Projet de création de bâtiments sur la commune de St Sornin-Leulac, sur la « Zone d'Activité » intercommunale, pour un artisan déjà identifié.
- Divers projets de communes, propriétaires de locaux commerciaux ou souhaitant en acquérir, qui souhaitent les réhabiliter / réaménager pour y installer des entreprises pour conserver des services essentiels comme Arnac la Poste (projet de café / restaurant), Blond (projet de boulangerie...)...
- Installation de pompes à essence, équipements presentis sur St Sornin Leulac et Mézières sur Isoire.

2. Adapter et qualifier les zones d'activités existantes et en créer de nouvelles sur des sites stratégiques avec une approche environnementale

Projets identifiés :

- Création d'un centre-routier sur la zone du Repaire à Bellac
- Projet de zone d'activité majoritairement artisanale sur la communauté de communes de la Basse-Marche

3. Reconquérir les locaux commerciaux vacants

Cet objectif vise également à répondre à une problématique liée à la redynamisation des centre-bourgs, problématique partagée par la plupart des communes du territoire.

Cela conduit le Pays à proposer une démarche de réflexion globale (incluant le développement économique, touristique, culturel...) qui s'appuie sur une démarche multi-partenariale co-construite (cf. fiche du contrat « Accompagnement Innovant »)

4. Accompagner les entreprises pour les aider à s'adapter aux (nouveaux) marchés

II. Faciliter l'accès aux services de 1^{ère} nécessité

1. Développer de nouveaux services en lien avec les livraisons tournées (cf lien avec le projet de drive fermier)
2. Développer de nouveaux modes de commercialisation des produits
3. Encourager la création de lieux multi-activités

Projets identifiés :

- Création d'un tiers lieu sur la commune de Cieux

Axe 2 : Développer un territoire à énergie positive

III. Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et consommateurs locaux

1. Identifier les producteurs locaux
2. Formaliser des réseaux de producteurs
3. Accompagner la diversification des productions locales et des modes de commercialisation des produits
4. Sensibiliser les consommateurs aux enjeux du « consommer local »
5. Communiquer sur les modes de vente des produits
6. Développer l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective

Projets identifiés :

- Création d'un drive de produits locaux

Il s'agit de créer une structure de type drive, à l'instar des services proposés par les enseignes de la grande distribution, mais réservé à des produits fermiers et artisanaux issus du territoire. Le concept reste le même avec d'une part un site internet permettant au consommateur de choisir, commander et régler en ligne les produits et un local permettant la préparation des commandes et la récupération des commandes. Le fonctionnement du dispositif repose sur une organisation sans faille avec des périodes de commande bien ciblées sur la semaine mais également sur la discipline et la réactivité des fournisseurs.

Une animation des producteurs et artisans du territoire est indispensable pour assurer le démarrage du drive. En effet au-delà de l'intérêt qu'ils peuvent porter à ce moyen innovant de mise en marché, ils doivent s'approprier le nouveau mode de commande et de préparation des produits et l'intégrer dans leur planning de production.

Ce projet sera à articuler avec les réflexions et actions menées en lien avec l'action sur les « livraisons/tournées » notamment pour desservir des sites destinés à capter une clientèle d'actifs (Entreprises, hôpital...), sur d'autres produits non agricoles.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Garantir un développement économique équilibré du territoire.

– Objectifs opérationnels :

- Garantir une offre d'activités et services adaptées aux besoins de la population locale ;
- Développer le tissu économique local ;
- Faciliter l'accueil de nouvelle population

– Population cible :

- habitants,
- entreprises,
- collectivités,
- associations,
- porteurs de projets...

– Résultats attendus :

- Création de nouvelles activités et services

– Impacts attendus :

- Développement des partenariats et de la mise en réseau des acteurs ;
- Meilleure adéquation entre l'offre d'activités et de services et les besoins du territoire ;
- Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :
- Nombre de nouvelles activités/services créés
- Evolution des modes de commercialisation/approvisionnement des produits

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Ensemble du territoire du Pays du Haut Limousin
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Ce programme a pour ambition de se développer sur l'ensemble du territoire du Pays du Haut Limousin en s'appuyant sur, les réseaux/initiatives déjà existants (groupements d'entreprises, unions commerciales, opérations autour des circuits courts...), les partenaires locaux, dans l'optique de développer des partenariats, faciliter la mise en réseau des acteurs et ainsi créer de nouvelles opportunités de développement pour le territoire.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**
 - Le Pays du Haut Limousin va s'appuyer sur l'ensemble de son réseau de partenaires pour développer ce programme.
- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - Les chambres consulaires, les entreprises, les associations, ...

Calendrier :

- **Dates prévisionnelles de début et de fin :** 2015/2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Financement des différentes actions issues de la fiche				
Coût Total				

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région					
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Autofinancement					
Coût Total					

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 11 : CREATION D'UN POLE D'EXCELLENCE OVIN

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Haut Limousin

Contact : Corine HOURCADE HATTE, présidente

Téléphone : 05 55 60 09 99

Fixe

Mail : cchautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 12 avenue Jean Jaurès

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 3bis du territoire : "**Diversification du tissu économique**", à l'enjeu 4 « **Maintien de l'emploi existant** » et à l'enjeu 6 « **Création d'une image positive du territoire** » auxquels répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 "**S'affirmer en tant que territoire du "bien vivre" ensemble et du "bien vieillir"** » qui inclut l'objectif stratégique "**Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification**" dont l'un des objectifs opérationnels est "**Soutenir l'économie de proximité**".

L'axe 2 est également concerné « **Développer un territoire à "énergie positive" moteur de développement économique** » dont l'un des objectifs stratégiques est « **Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et consommateurs** ».

Enfin, ce projet concerne également l'axe 3 « **Devenir un territoire d'excellence pour ses activités autour de l'élevage** » dont l'un des objectifs stratégiques est « **d'Accompagner l'installation d'agriculteurs, notamment des éleveurs ovins** », qui inclut l'objectif opérationnel « **Développer les espaces test et espaces tremplins** » et l'objectif opérationnel « **Mettre en œuvre une politique d'accueil offensive ouverte sur l'extérieur** » ainsi que l'objectif stratégique « **Valoriser les différents produits issus de l'élevage** » dont l'un des objectifs opérationnels est « **Valoriser la laine de mouton** » ou encore « **Faciliter une valorisation du cuir produit localement** ».

Description du projet :

Le Pays du Haut Limousin se caractérise sur le plan agricole par une spécificité ovine telle que 55 % du troupeau départemental se concentre sur ce territoire.

Cette caractéristique se traduit par :

- une filière de production de viande ovine, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois, mais qui reste fragile du fait de la faiblesse actuelle du renouvellement des générations, malgré la présence d'un établissement local de formation performant et alors même que les éleveurs ovins sont plus âgés que la moyenne.
- une filière laine certes présente mais qui peine à se professionnaliser pour assurer une réelle plus-value au produit,
- l'absence de valorisation du produit « cuir » et ...
- une identité forte bien valorisée sur le plan professionnel avec des événementiels de dimension internationale (Tech-ovin, championnat du monde de tonte...) mais au final pas utilisé en tant que vecteur d'attraction pour soutenir le développement touristique.

La création d'un pôle d'excellence ovin sur le territoire du Pays du Haut Limousin s'insère totalement dans la stratégie locale de développement en permettant de soutenir une économie de proximité, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée, mais également de mettre en valeur une production et sa filière très identitaires pour le territoire.

Le projet, animation et études, doit conduire à la création d'un pôle d'excellence ovin qui sera structuré autour de 3 activités sur un même site :

- Un espace tremplin ovin : il s'agira d'une exploitation de taille économique (80 à 90 ha pour 600 brebis) mise en valeur par deux candidats à l'installation salariés le temps de s'aguerrir à la production. Ils seront encadrés par une équipe composée de professionnels (2 éleveurs locaux, 1 conseiller CDA87, 1 technicien d'OP) qui aura pour mission de les réassurer tant sur les tâches quotidiennes que sur les choix de gestion. Après un à deux ans d'immersion professionnelle dans le territoire les salariés seront à même d'avoir tissé les liens sociaux nécessaires à la reprise d'exploitations du territoire.
- une mini-filature (minimill) : il s'agira de créer sur le même site une unité permettant la valorisation de la ressource lainière locale, suite logique des actions conduites par l'association Laines Locales du Limousin depuis plusieurs années.
- un espace de mise en valeur touristique de la filière ovine reposant sur la visite des deux ateliers envisagés ci-dessus et offrant d'autre part un espace d'accueil, d'exposition (le métier d'éleveur ovin, la production de viande, laine et cuir et leur transformation), restauration. de qualité dédiée à l'ovin et espace de vente dédiés aux produits locaux (plus largement que l'ovin).

Une pré-étude de viabilité économique a été menée en lien avec Limousin expansion.

Il reste pour la communauté de communes a identifié le gestionnaire de cet espace et la structure juridique adaptée pour ce projet avant d'engager l'étude architecturale.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Développer l'économie de proximité.
- Assurer la pérennité économique de la filière ovine.
- Donner une visibilité pérenne à la filière ovine.

– Objectifs opérationnels :

- Créer les conditions de professionnalisation de futurs éleveurs ovins.
- Permettre une valorisation locale de la laine.
- Contribuer au développement touristique du territoire.

– **Population cible :**

- Futurs éleveurs ovins,
- Artisans lainiers,
- Producteurs locaux
- Touristes.

– **Résultats attendus :**

- Amélioration du renouvellement des générations d'éleveurs ovins.
- Création d'emplois sur le pôle.

– **Impacts attendus :**

- Dynamisation de la filière ovine avec maintien du nombre d'actifs.
- Relance de la filière laine locale.
- Attractivité touristique du territoire

– **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**

- Création effective du pôle.
- Nombre de reprises d'exploitations permises par le tremplin.
- Tonnage de laine transformée.
- Nombre de visiteurs annuels sur le pôle.

Spatialisation du projet :

– **Localisation et logique d'implantation :**

L'étude doit confirmer les opportunités de localisation du pôle, naturellement la proximité de Bellac et une visibilité depuis l'axe RN145/RN147 sont à rechercher en termes d'accessibilité.

– **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

La création sur le territoire d'un pôle d'excellence ovine est de nature à installer de façon pérenne et permanente le rayonnement de la filière ovine à l'échelle nationale et internationale assurant la continuité de la visibilité de l'ovine permise par les événementiels Techovin et Championnats du monde de tonte. Une mise en réseau de cet équipement est à envisager avec Limousine Park à Lanaud et le pôle cuir de Saint Junien.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

La forme juridique reste à déterminer mais il est envisagé la création d'une structure mixte publique/privée sans doute de type SCIC regroupant les différents partenaires.

– **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

- Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne : technique et financier.
- APOSNO, CGOB : technique.
- Limovin : technique et financier.
- EPLEFPA Limoges Nord Haute Vienne et CFPPA de Bellac : technique
- SAFER : Technique
- Limousin expansion : technique
- Région : technique et financier

Calendrier :

- **Dates prévisionnelles de début et de fin** : Etude 2015, Projet 2016.

- **Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :**

- 2015 : Etude de faisabilité, recherche et acquisition du foncier.
- 2016 : Mise en place de l'activité ovine et création ou aménagement des locaux nécessaire à la filature et à l'accueil touristique.
- 2017 : Mise en production de l'intégralité du site.

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Animation, étude de projet	50 000	50 000	50 000	150 000
Acquisition et mise en place de l'exploitation		600 000		600 000
Construction de la mini-filature		300 000		300 000
Construction de l'espace d'accueil touristique			500 000	500 000
Coût Total	50 000	950 000	550 000	1 550 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	20 000	380 000	220 000	620 000	40
Département					
Europe	20 000	380 000	220 000	620 000	40
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	40 000	760 000	440 000	1 240 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	10 000	190 000	110 000	310 000	20
Coût Total	50 000	950 000	550 000	1 550 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 12 : ANIMATION TOURISTIQUE DE TERRITOIRE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maîtres d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu **3 bis** : diversification du tissu économique pour créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois, modifier la typologie de la population (revenus, CSP autochtones / nouveaux arrivants) concourant à une redynamisation du territoire.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'**axe 2** : Développer un Territoire à "énergie positive", moteur d'une dynamique économique.

« Structurer et accompagner les acteurs touristiques pour développer le tourisme de nature »

- S'appuyer sur le travail en réseau des Offices de tourisme
- Miser sur les filières pêche et cheval en favorisant leur développement
- Créer une voie verte structurante pour l'offre touristique reliant Châteauponsac, Droux, Magnac-Laval et Le Dorat
- Développer l'hébergement en fonction des filières
- Accompagner la création d'activités nouvelles, susceptibles de créer des flux touristiques, lorsqu'elles restent inexistantes ou marginales dans un rayon d'une centaine de kilomètres

Depuis 2006, les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin travaillent à une communication commune :

- Guide touristique du Pays du Haut Limousin édité tous les deux ans
- Présence sur les salons de la randonnée sous l'entité Pays du Haut Limousin.

Depuis 2014, la communication commune est renforcée avec

- Edition de l'agenda des manifestations du Pays du Haut Limousin
- Edition d'une newsletter trimestrielle
- Mise en place d'un travail de promotion commun avec 4 festivals du Pays du Haut Limousin (Festival de Bellac, Festival du Haut Limousin, Nuits Musicales de Cieux, Zicanouic)

Description du poste :

1) L'animation touristique de territoire sera assurée par l'animateur tourisme du Pays du Haut Limousin. L'objectif est de rendre lisible et applicable la stratégie du territoire en s'appuyant sur :

- les savoirs faire des techniciens des quatre offices de tourisme
- la mise en place d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI)
- les prestataires du territoire
- le développement et la structuration des filières équestre et pêche
- un projet transversal : la création d'une voie verte

Une convention de coopération a été signée entre les 4 OT et les communautés de communes du Pays du Haut Limousin. Elle précise :

- les modalités d'échanges des savoirs faire des offices de tourisme
- la façon dont l'animateur tourisme du Pays du Haut Limousin coordonne l'ensemble des actions

Les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin sont réunis par une offre touristique commune (loisirs de pleine nature, festivals d'été, cités de caractère, lieux de visite, ...) et des cibles de clientèles similaires : familles avec enfants, amateurs de loisirs de pleine nature, retraités, clientèle culturelle.

Des actions mutualisées, dans le cadre de la stratégie régionale partagée sont en cours dans les 4 OT :

- Animation numérique de territoire : un diagnostic numérique de territoire a été réalisé, le plan d'action en découlant a été présenté aux partenaires des OT en décembre 2014 et un programme d'accompagnement au numérique va être mis en place
- Production touristique (sejournelimousin.com et limousinenfamille.com) : vente de produits touristiques issus de l'assemblage de plusieurs prestations
- Coordination des acteurs du tourisme (création d'un réseau d'ambassadeurs parmi les prestataires touristiques du Pays)
- Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI)

2) Soutenir techniquement les professionnels et animer le réseau des prestataires : filière équestre, filière pêche :

Le Pays du Haut Limousin dispose de ressources naturelles importantes et préservées ainsi que de prestataires qualifiés en ce qui concerne l'accueil des cavaliers ou des pêcheurs. Ces deux filières seront ciblées en vue de les développer en accord avec les hébergeurs et les professionnels du secteur. L'objectif est de faire en sorte que l'accueil soit optimisé et amélioré, notamment en termes de pratique.

3) S'appuyer sur une offre touristique structurante :

La voie verte est un des projets les plus ambitieux du Pays du Haut Limousin. Grâce à la réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer reliant Châteauponsac à Magnac-Laval, il s'agit de créer un outil permettant la pratique de plusieurs activités en un même lieu : randonnée, équitation, VTT ainsi que des aménagements particuliers au passage à proximité des bourgs : rollers, skate... Cette structuration passe par la mise en place d'équipements de loisirs transversaux. Les domaines impactés : hébergements, restauration, commerces, développement des filières, etc. Autre exemple de structuration, la mise en place d'un réseau dans le cadre de la restauration rurale : création d'un maillage de **Bistrots de Pays** sur le territoire en ayant toujours à l'esprit que bien souvent le prestataire devient la destination.

4) Proposer une offre touristique de qualité

Le constat a été fait que les hébergements ne sont pas forcément en phase avec la demande des touristes en ce qui concerne l'adaptation de l'accueil vis-à-vis de certaines pratiques (randonnée, pêche, VTT). Le Pays du Haut Limousin souhaite sensibiliser les prestataires à l'importance de la qualification des hébergements en appui du travail réalisé par les offices de tourisme en matière de sensibilisation aux règles de déclaration.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Coordonner le travail des 4 OT du Pays du Haut Limousin
- Travailler à une image identitaire du territoire
- Elaborer une stratégie de territoire intégrant la notion de schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI)

– Objectif opérationnel :

- Mutualisation des compétences et synergie entre les 4 OT du Pays du Haut Limousin

– Population cible :

- Touristes, prestataires, habitants du territoire

– Résultats attendus :

- Qualification des hébergements
- Augmentation de la fréquentation du territoire par les touristes
- Budget communication en baisse pour les OT du fait de la mutualisation
- Création d'un réseau de Bistrots de Pays
- Mise en place d'une taxe de séjour sur l'ensemble du territoire
- Coordination des différentes composantes du tourisme local (lieux de visite, accueils, hébergements...)

– Impacts attendus :

- Attractivité du territoire, implication des prestataires touristiques
- Impact économique de l'activité touristique

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Suivi de la fréquentation du site web de Pays (tourisme)
- Fréquentation des hébergements
- Accueil dans les OT

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Pays du Haut Limousin. Le travail commun des offices de tourisme est plus efficace à l'échelle d'un territoire tel que le Pays.

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Travail avec le Pays de l'Aurence, de l'Occitane et des Monts d'Ambazac : lieux de visite, carte estivale des festivals d'été, chemins de traverse reliant les Monts d'Ambazac aux Monts de Blond, route du Haut Limousin, etc.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– Modalités de fonctionnement envisagées :

- L'animation est assurée par l'animateur tourisme du Pays du Haut Limousin, il sera en charge de l'organisation des réunions avec les OT ainsi que celles avec les prestataires dans le cadre des filières. Les échanges avec les OT seront permanents.
- Ces modalités sont décrites en détail dans le cadre de la convention de partenariat entre les offices de tourisme. L'animateur tourisme sera également amené à traiter des dossiers dans le cadre du GAL du Haut Limousin en ce qui concerne la thématique tourisme.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 – 2020 (programme Leader)

- Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :

- Le travail mutualisé des offices de tourisme se fait par le biais d'une convention signée entre les présidents des OT et les présidents des communautés de communes, elle est reconduite de façon tacite à chaque fin de cycle tous les ans. La coordination et la mise en œuvre de cette dernière sont assumées par le pays du Haut Limousin dans le cadre de l'animation touristique de territoire.

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Poste tourisme	60 000	60 000	60 000	180 000
Coût Total	60 000	60 000	60 000	180 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	20 000	20 000	20 000	60 000	33,3 %
Département					
Europe Leader				X	
Autres financements publics :					
Total financements publics				?	
Privés (préciser)					
Autofinancement Pays du Haut Limousin				?	
Coût Total	60 000	60 000	60 000	180 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 13 : ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REALISATION D'UNE VOIE VERTE RELIANT CHATEAUPONSAC A MAGNAC-LAVAL

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Communautés de communes, Pays du Haut Limousin

Contact : Bertrand PARIS – agent de développement

Téléphone : 05 55 68 87 40

Mél : bp.payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale

Etablissement public

Association

Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu **3 bis : Diversification du tissu économique.**

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 2 : « **Développer un Territoire à "énergie positive", moteur d'une dynamique économique** » et se traduit par l'objectif stratégique « **Structurer et accompagner les acteurs touristiques pour développer le tourisme de nature** », lui-même décliné par l'objectif opérationnel « **Créer une voie verte entre Châteauponsac et Magnac Laval** ».

Description du projet :

Le Pays du Haut Limousin ne possède pas, à ce jour, d'équipements visant à structurer une offre touristique sur un itinéraire clairement identifié. A ce titre, le GRP des Monts de Blond n'est pas opérationnel car non maillé d'hébergements au fil des différentes étapes.

La création d'une voie verte aurait notamment vocation à mutualiser l'offre touristique sur le territoire et afficher une cohésion sur l'ensemble du parcours. Il s'agit de déterminer dans le cadre d'une étude de faisabilité le potentiel de la mise en œuvre de cet équipement valorisant l'ancien tracé de la voie de chemin de fer reliant Châteauponsac à Magnac-Laval en passant par Droux et Le Dorat.

Le Département de la Haute-Vienne est propriétaire du tronçon reliant Châteauponsac au Dorat via Droux sur 19,3 kilomètres. Réseau Ferré de France est quant à lui propriétaire du tronçon Le Dorat - Magnac-Laval sur un linéaire d'environ 7 kilomètres. Au vu de la répartition de la propriété actuelle, il convient de réunir les parties concernées et de regrouper les acquisitions foncières dans le cadre d'un SIVU par exemple, avant de lancer le projet tout en s'assurant qu'une valorisation à minima sera possible : ouverture du parcours sur son intégralité même sans aménagements spécifiques.

Cet itinéraire traverse trois communautés de communes (Gartempe Saint-Pardoux, Brame Benaize et Basse Marche). Il n'a jusque-là fait l'objet d'aucune valorisation touristique.

Une partie du linéaire, entre Droux et Le Dorat bénéficie d'un entretien assuré par la Maison d'Aménagement du Département deux fois par an. Cette emprise constitue un chemin praticable pour une sortie en VTT, à cheval ou à pied.

Le maillage avec les itinéraires de randonnées inscrits au PDIPR est possible en de nombreux points et la proximité immédiate de bourgs importants permet l'hébergement et la restauration mais également le fait d'avoir une fréquentation régulière par les touristes et par les habitants du territoire.

Premiers éléments d'évaluation :

– Objectifs stratégiques :

- Mettre en œuvre un équipement touristique structurant pour le Pays du Haut Limousin

– Objectifs opérationnels :

- Développer les filières

– Population cible :

- Habitants
- Touristes de passage
- Sportifs

– Résultats attendus :

- Création d'un itinéraire de 20 kms avec possibilité d'agrandir ce secteur au village étape de Bessines sur Gartempe (même voie de chemin de fer mais parcours non mis en valeur à ce jour)

– Impacts attendus :

- Hausse de la fréquentation touristique, mais également des visiteurs issus du bassin de population de Limoges

– Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Augmentation du nombre de nuitées
- Chiffre d'affaires en augmentation pour les restaurateurs

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- Etude portant sur le tronçon partant de Châteauponsac allant à Magnac-Laval

– Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- Pays du Haut Limousin et au-delà

Modalités de fonctionnement et partenariat :**– Modalités de fonctionnement envisagées :**

- Mise en place d'un comité de pilotage composé d'élus du territoire, d'un représentant de RFF, d'un représentant du CG87, des représentants des offices de tourisme et de prestataires touristiques.

– Partenaires de l'action et nature du partenariat : RFF, CG87, OT, ADT87, CRT...

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Réalisation de l'étude		35 000		35 000
Coût Total		35 000		35 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat		5 250		5 250	15 %
Région		5 250		5 250	15 %
Département					
Europe Leader		17 500		17 500	50 %
Autres financements publics (EPCI)		7 000		7 000	20 %
Total financements publics		35 000		35 000	100 %
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total		35 000		35 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 14 : MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION COMMUNE AUX OFFICES DE TOURISME DU PAYS DU HAUT LIMOUSIN VIA LA CREATION DUNE IMAGE IDENTITAIRE TERRITORIALE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maîtres d'ouvrage : Offices de Tourisme du Pays du Haut Limousin,
Communautés de communes du Pays du Haut Limousin

Contact : Bertrand PARIS – agent de développement (coordination de territoire)

Téléphone : 05 55 68 87 40

Mél : bp.payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Associations Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond aux enjeux 1 et 3 bis :

- 1. Développement des infrastructures de communication et de leurs usages.
- 3 bis. Diversification du tissu économique

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 1 : « **S'affirmer comme territoire du "bien vivre" ensemble et du "bien vieillir"** » et se traduit par l'objectif stratégique « **Utiliser le numérique pour faciliter les échanges entre individus éloignés pour optimiser / diversifier l'offre de services et y accéder** »

Les offices de tourisme du territoire :

- Office de tourisme du Haut Limousin (CdC du Haut Limousin)
- Office de tourisme de la Basse Marche (CdC de la Basse Marche)
- Office de tourisme du Limousin en Marche (CdC Brame Benaize)
- Office de tourisme Gartempe Saint-Pardoux (CdC Gartempe Saint-Pardoux)

Depuis 2006, les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin travaillent à une communication commune :

- Guide touristique du Pays du Haut Limousin édité tous les deux ans
- Présence sur les salons de la randonnée sous l'entité Pays du Haut Limousin

Depuis 2014, la communication commune est renforcée avec

- Edition de l'agenda des manifestations du Pays du Haut Limousin
- Edition d'une newsletter trimestrielle
- Mise en place d'un travail de promotion commun avec 4 festivals du Pays du Haut Limousin (Festival de Bellac, Festival du Haut Limousin, Nuits Musicales de Cieux, Zicanouic)

Description du projet :

Les quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin sont réunis par une offre touristique commune (loisirs de pleine nature, festivals d'été, cités de caractère, lieux de visite, ...) et des cibles de clientèles similaires : familles avec enfants, amateurs de loisirs de pleine nature, retraités, clientèle culturelle.

Des actions mutualisées, dans le cadre de la stratégie Régionale partagée sont en cours dans les quatre OT :

- Animation numérique de territoire : un diagnostic numérique de territoire a été réalisé, le plan d'action en découlant va être présenté aux partenaires des OT en décembre 2014, et un programme d'accompagnement au numérique est prêt
- Production touristique (sejournelimousin.com et limousinenfamille.com) : vente de produits touristiques issus de l'assemblage de plusieurs prestations
- Coordination des acteurs du tourisme (création d'un réseau d'ambassadeurs parmi les prestataires touristiques du Pays)
- Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI)

Le projet consiste à valoriser l'identité touristique du Pays du Haut Limousin, en construisant une image identitaire territoriale forte que les habitants, les touristes, les acteurs touristiques ou les commerçants puissent s'approprier. Cette communication identitaire se déclinera à la fois dans et hors les murs des OT :

- **Sur internet : création d'un site internet à l'échelle du Pays du Haut Limousin, animation des réseaux sociaux et communautaires, vidéos, galeries, photos...**
- **Dans les offices de tourisme : habillage des vitrines, présentoirs à l'effigie du Pays, éventuellement ligne de produits dérivés**

Cette communication commune se basera à la fois sur le portrait identitaire du Pays du Haut Limousin, sur l'analyse des clientèles observée par chaque office de tourisme. Elle sera complétée par une stratégie d'accueil hors les murs, définie dans le cadre du schéma d'accueil et de diffusion de l'information, travaillé en concertation avec la Région. Cette réflexion sera basée sur l'analyse de la cartographie des flux touristiques et sur l'organisation de l'accueil numérique.

Les enjeux :

- 1) Définir un plan d'action incluant la promotion, la communication et le développement touristique pour le territoire de coopération.
- 2) Adapter l'accueil aux attentes actuelles des clientèles du Pays du Haut Limousin (charte d'accueil randonneurs, cavaliers, accueil numérique, wifi)
- 3) Mettre en cohérence un positionnement marketing du territoire en coopération avec le département et la région en mobilisant les prestataires touristiques (animation numérique de territoire, production touristique, ambassadeurs)
- 4) Améliorer la visibilité du territoire sur les différents canaux de distribution

Le programme d'actions :

- 1) Mise en place d'une stratégie numérique de territoire :
 - Restitution du diagnostic numérique auprès de tous les prestataires
 - Présentation du plan d'actions
 - Ateliers d'accompagnement au numérique pour les prestataires touristiques
 - Création d'un site internet multilingue (qualification des fiches LEI) adapté aux clientèles de

- séjour
 - Animation des réseaux sociaux et communautaires
 - Travail sur la mise en place du wifi territorial
- 2) Définition d'une politique éditoriale pour une communication commune (brochures, présence sur les salons touristiques, site internet et réseaux sociaux) en phase avec les clientèles observées
 - 3) Structuration de l'offre autour de cibles de clientèles famille et amateurs de loisirs de pleine nature, en lien avec le département et la région (production touristique pour Limousin en Famille, Escapades en Haute-Vienne, séjournelimousin.com, mise en place de chartes d'accueil randonneurs, cavaliers, pêcheurs, VTT)
 - 4) Amélioration et harmonisation de la diffusion de l'information touristique via un schéma d'accueil et de diffusion de l'information
 - 5) Création d'un réseau d'ambassadeurs du territoire sélectionnés parmi les sites et propriétaires d'hébergements touristiques.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Travailler sur une image identitaire territoriale
- **Objectifs opérationnels :**
 - Mutualisation des compétences et synergie entre les 4 OT du Pays du Haut Limousin
 - Mise en place d'un SADI
- **Population cible :**
 - Touristes, prestataires, habitants du territoire
- **Résultats attendus :**
 - Optimisation de la communication de Pays passant par la mutualisation des modes de transmission de l'information et la rationalisation de l'accueil touristique
- **Impacts attendus :**
 - Attractivité du territoire, implication des prestataires touristiques
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Suivi de la fréquentation des sites web et réseaux communautaires, fréquentation des lieux de visite et des OT.

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Lieux d'accueil et de visite, médias, prestataires, etc.
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Pays du Haut Limousin, travail avec le CRT pour la mise en place de la stratégie

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– Modalités de fonctionnement envisagées :

- L'animation est assurée par les techniciens des offices de tourisme, en lien avec les élus des quatre communautés de communes et coordonnée par la Pays du Haut Limousin dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les 4 OT.
- Contacts réguliers entre les offices de tourisme par le biais du Pays du Haut Limousin : réunions, rencontres sur le terrain, échanges e-mails.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2020

- Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :

Le travail mutualisé des offices de tourisme se fait par le biais d'une convention signée entre les présidents des OT et les présidents des communautés de communes, elle est reconduite de façon tacite à chaque fin de cycle tous les ans et coordonnée dans le cadre de l'animation touristique de Pays.

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Site internet à l'échelle du Pays du Haut Limousin	2 000			2 000
Equipement mobilier identitaire commun des 4 OT		16 000		16 000
Coût Total	2 000	16 000		18 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	400	3 200		3 600	20 %
Département					
Europe Leader	1200	9 600		10 800	60 %
Autres financements publics (EPCI)	400	3 200		3 600	20 %
Total financements publics	2 000	16 000		18 000	100 %
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total	2 000	16 000		18 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 15 : AMENAGEMENT D'UN BÂTIMENT D'ACCUEIL ET DE VESTIAIRES POUR LES PLONGEURS A SAINT-SORNIN-LEULAC

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Sornin-Leulac

Contact : Monsieur Marcel LETERRE, Maire

Téléphone : 05 55 76 30 55

Mél : mairie.st-sornin-leulac@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 4 rue Ancien Abreuvoir

Code postal : 87290 Localisation communale : SAINT-SORNIN-LEULAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 5 : **Préservation du cadre de vie, voire amélioration**

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 2 : **Développer un territoire à « énergie positive » moteur de développement économique** et se traduit par l'objectif stratégique « **Accompagner la création d'activités nouvelles, susceptibles de créer des flux touristiques, lorsqu'elles restent inexistantes ou marginales dans un rayon d'une centaine de kilomètres** ».

Description du projet :

La commune de Saint-Sornin-Leulac souhaite construire un bâtiment d'accueil pour la pratique de la plongée sur le site de Montulat. Actuellement, les clubs de plongée de la Haute-Vienne et les plongeurs de la Gendarmerie utilisent ce lieu pour leurs entraînements. La proposition pourrait, sous réserve de la réalisation de ces aménagements, être proposée à d'autres pratiquants sous forme de loisir sportif.

Le site est situé sur un ancien terrain appartenant à AREVA. Les plongeurs utilisent un puit d'extraction de minerai désaffecté ayant été rempli d'eau. Les lieux sont fréquentés plusieurs fois par semaine.

Actuellement un vieux hangar métallique fait office d'accueil et de vestiaire. Celui-ci possède un point d'eau, l'électricité et le téléphone.

La municipalité envisage de réaliser un bâtiment accessible aux personnes handicapées d'une surface utile de 110 m². Il se composera de :

- Une salle commune
- Des vestiaires hommes
- Des vestiaires femmes
- Des sanitaires
- Un rangement
- Un local de secours
- Un local technique

Premiers éléments d'évaluation :

– **Objectif stratégique :**

- Développer des activités sportives inexistantes ou marginales

– **Objectif opérationnel :**

- Construction d'un bâtiment d'accueil

– **Population cible :**

- Plongeurs amateurs, plongeurs professionnels des corps constitués

– **Résultat attendu :**

- Création d'un site de plongée opérationnel

– **Impact attendu :**

- Contribuer à créer une image dynamique du territoire

– **Piste d'indicateur de résultat :**

- Réalisation du projet dans sa globalité

Spatialisation du projet :

– **Localisation et logique d'implantation :**

- Montulat. Seule fosse de plongée assez profonde pour permettre un entraînement de ce type dans la région et dans les régions limitrophes.

– **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

- Plongeurs de régions voisines (Centre, Poitou-Charentes)

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– **Localisation et logique d'implantation :**

- Montulat. Seule fosse de plongée assez profonde pour permettre un entraînement de ce type dans la région et dans les régions limitrophes.

– **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

- Plongeurs de régions voisines (Centre, Poitou-Charentes)
- Il est envisagé un rapprochement avec le Pays de l'Aurence de l'Occitane et des Monts d'Ambazac en termes de promotion et de travail en réseau au titre des sports de pleine nature. Cette thématique est déjà traitée par ce territoire voisin dans le cadre des pratiques telles que le VTT, le trail ou la nage en eaux libres. La pratique de la plongée pourrait devenir un atout supplémentaire en ce qui concerne l'attractivité du nord Haute-Vienne en matière de pratique de sports peu ou pas représentés en Région. De plus, le projet de création d'une base de sports nature à une vingtaine de kilomètres de St-Sornin-Leulac bénéficiant de la desserte de l'autoroute A20 serait un plus non négligeable pour le développement de la pratique de la plongée toujours dans le cadre de la complémentarité.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Construction vestiaires		58 678		58 678
Toilettes sèches		12 300		12 300
Alimentation électrique autonome		3 183		3 183
Divers		5 839		5 839
Coût Total		80 000		80 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région		15 000		15 000	20 %
Département					
Europe Leader		22 500		22 500	28 %
Autres financements publics (St-Sornin Leulac)		42 500		42 500	52 %
Total financements publics		80 000		80 000	100 %
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total		80 000		80 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 16 : CREATION D'UN CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Commune de CHÂTEAUPONSAC

Contact : Chantal MATHIEU MARTIN, adjointe à la mairie de Châteauponsac

Téléphone : 05 55 76 31 55

Mél : mairie.chateauponsac@orange.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 1 place de la République

Code postal : 87290 Localisation communale : CHÂTEAUPONSAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu **3 bis** : diversification du tissu économique
Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 2 : **Développer un territoire à « énergie positive » moteur de développement économique** et se traduit par l'objectif stratégique « **Accompagner la création d'activités nouvelles, susceptibles de créer des flux touristiques**, lorsqu'elles restent inexistantes ou marginales dans un rayon d'une centaine de kilomètres ».

Description du projet :

Création d'un centre culturel et touristique et réaménagement du cœur du centre historique de la commune axé autour de quatre axes :

- La création d'une médiathèque intercommunale avec un fond documentaire thématique en lien avec le musée
- Le développement du musée René Baubérot en termes d'offre locale et régionale, touristique et culturelle
- La nouvelle implantation de l'office de tourisme : proposer un lieu d'accueil, d'information, de documentation touristique et patrimoniale, de présentation et de vente des produits régionaux
- La restructuration de l'îlot abritant les équipements sus nommés : scénario d'aménagement et d'organisation dans l'espace du projet dans son contexte urbain en tenant compte des contraintes patrimoniales et fonctionnelles (circulation des piétons, cyclistes, voitures et bus ; stationnement des

véhicules ; fléchage et signalétique, ...) et l'articulation avec l'ensemble du centre-ville de Châteauponsac

La maîtrise d'ouvrage concernant l'office de tourisme sera assumée par la commune de Châteauponsac ainsi que la nouvelle mise en place du musée et les aménagements extérieurs. La communauté de communes quant à elle assumera la partie médiathèque.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Développer la place de Châteauponsac dans le paysage culturel et touristique du territoire
 - Revitaliser le cœur historique de la commune
 - Améliorer la fonctionnalité et l'attractivité de deux équipements majeurs de la ville : la médiathèque et le musée et associer l'office de tourisme à cette dynamique
 - Redonner de la lisibilité au quartier du Vieux Fort
- **Objectifs opérationnels :**
 - Permettre au public d'avoir sur un même site un ensemble de services culturels
 - Accueil, billetterie mutualisés
 - Promotion et communication communes des prestations proposées au public
 - Programmation et montage d'animation et d'expositions
- **Population cible :**
 - Population du territoire de la communauté de commune et du Pays du Haut Limousin. Touristes
- **Résultat attendu :**
 - 15 000 visiteurs au musée alors qu'il en accueille actuellement 3 000
- **Impact attendu :**
 - Hausse de la fréquentation de l'office du tourisme, des expositions et animations
- **Piste d'indicateur de résultats et de suivi :**
 - Réalisation des infrastructures, suivi des fréquentations des différents sites.

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**

Emplacement dans le cœur du centre historique de Châteauponsac sur la place de l'église Ste THYRSE, classée monument historique depuis 1910, et de l'ancienne demeure des seigneurs de Châteauponsac. Volonté de valoriser un patrimoine à l'écart des artères de circulation naturelles. Attirer les touristes vers une zone où ils pourront se garer et découvrir des éléments architecturaux exceptionnels
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**

Ce centre intégrera deux services intercommunaux (office de tourisme et médiathèque)

Modalités de fonctionnement et partenariat :

– **Modalités de fonctionnement envisagées :**

Les trois entités que sont l'office de tourisme, la médiathèque et le musée René Baubérot. Il s'agit de créer une complémentarité entre ces 3 lieux pour générer du trafic et augmenter l'attrait que représente individuellement chacune de ces structures.

– **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**

Communauté de communes, ADT Haute-Vienne, CRT Limousin, DRAC, association Notre Terroir, BDP Haute-Vienne, office de tourisme Gartempe St-Pardoux, associations, Pays Haut Limousin...

Calendrier :

- **Dates prévisionnelles de début et de fin : 2016 à 2020**

- **Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :**

- 2015 : finalisation du projet avec les partenaires
- 2016 : lancement concours d'architecte
- 2^{ème} semestre 2016 : appel d'offre
- 2017 : début 1^{ère} tranche
- 2018, 2019 : 2^{ème} tranche
- 2020 : 3^{ème} tranche

La partie des travaux engagée en 2017 représente 30 % du coût global des sommes à investir (ex : pour la réhabilitation de la maison du terroir en OT : 30 % de 381 000 € = 114 300 €)

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Réhabilitation de la maison du terroir en office du tourisme (OT)			114 300	114 300
Réhabilitation de la grange en salle d'exposition (musée + OT)			119 400	119 400
Création d'un hall d'exposition et pour la vente de produits locaux (OT + musée)			39 600	39 600
Réhabilitation de la Grange de la maison Dardant (musée)			36 300	36 300
Réhabilitation de la maison Dardant en bureaux pour le musée et association (musée)			112 500	112 500
Aménagement des extérieurs (commun aux 3 projets)			213 000	213 000
Coût Total			635 100	635 100

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat			127 020	127 020	20 %
Région			95 265	95 265	15 %
Département			95 265	95 265	15 %
Europe			127 020	127 020	20 %
Autres financements publics (Châteauponsac)			190 530	190 530	30 %
Total financements publics			635 100	635 100	100 %
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total			635 100	635 100	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 17 : ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond aux **enjeux 5 et 6** :

- **5.** Préservation du cadre de vie (calme, rythmes, paysages, offre de loisirs, services à la population), voire amélioration (culture/ sport, diversité commerciale)
- **6.** Création d'une image positive du territoire

Cela se traduit dans le projet de territoire dans **l'axe 1** : s'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir »

La culture a toujours été un des moteurs essentiels du territoire. Le Pays du Haut Limousin dans ses précédentes chartes de développement durable avait mis en avant cette particularité qui fait de cet ensemble géographique un lieu exemplaire en matière de développement culturel.

Une animation dédiée à plein temps a été mise en place en 2011 pour répondre à une demande croissante de la part des intervenants culturels du Pays. Cette coordination par le biais du Haut Limousin a été bénéfique au développement et à la mutualisation des moyens et de certains projets dans le cadre du programme européen LEADER et plus particulièrement au titre de la coopération interterritoriale.

Le Pays du Haut Limousin c'est :

- 3 réseaux de lecture intercommunaux et une bibliothèque
- 2 cinémas
- 2 écoles de musique
- 2 équipements culturels structurants : Ferme de Villefavard, Théâtre du Cloître
- 7 salles des fêtes requalifiées
- 1 lieu de diffusion culturelle privé (Ferme des Quinsac à Roussac)
- 3 événementiels d'envergure nationale (festival national de Bellac, festival du Haut Limousin, nuits musicales de Cieux)
- Le véhicule itinérant art nOmad
- Des associations culturelles dynamiques
- Une tournée de Pays...

Synthèse :

- Création d'emplois avec des structures professionnelles reconnues : Théâtre du Cloître, Ferme de Villefavard
- Retombées économiques et touristiques avec des festivals réputés : festival national de Bellac, festival du Haut Limousin, festival des nuits musicales de Cieux...
- Retombées sociales en permettant l'accès à la culture sur un territoire rural éloigné de pôles urbains
- Retombées en termes d'image indispensable pour le maintien et l'accueil de nouveaux arrivants.

Description du poste :

Animation culturelle dédiée.

La création d'un poste d'animateur culturel s'inscrit dans la continuité de l'action menée par le Pays du Haut Limousin en matière de développement culturel.

A ce stade, le territoire ressent le besoin d'aller plus loin dans l'approche avec les publics en proposant une initiation à la culture aux plus jeunes, en investissant les entreprises, les maisons de retraites, l'hôpital... et en proposant une offre adaptée aux personnes âgées, avec des formes nouvelles.

Cette volonté peut s'inscrire dans le cadre de la mise en place d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) définissant une ouverture aux publics la plus large possible, le décloisonnement des lieux culturels, la mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie et la professionnalisation des artistes.

Concrètement par le biais de l'animateur culturel il s'agit de :

- **Décloisonner les actions et innover pour un meilleur accès à la culture**
- **Innover en matière de mutualisation et de communication**
- **Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle**
- **Soutenir et accompagner les porteurs de projet**

Les missions de l'animateur :

- Animation et mise en œuvre de la stratégie culturelle (Pays / Leader)
- Accompagnement des porteurs de projets (associations, collectivités)
- Mise en réseau et coordination des acteurs, notamment en matière de programmation et d'éducation culturelle (salles, associations, entreprises, compagnies, établissements scolaires / de santé, collectivités)
- Mutualisation des équipements (bibliothèques...)
- Mise en œuvre du dispositif PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : Appel à projets, accompagnement des porteurs de projets, aide montage dossier de demande de subvention et paiement, animation de la commission.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Développer la conscience culturelle du territoire
 - Favoriser la professionnalisation de la pratique culturelle
 - Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle
- **Objectifs opérationnels :**
 - Soutenir et accompagner les porteurs de projet
 - Innover en matière de mutualisation et de communication
 - Soutenir et accompagner les porteurs de projet
- **Population cible :**
 - Organismes d'événementiels, collectivités, intervenants, habitants
- **Résultats attendus :**
 - Structuration de l'offre culturelle
 - Nouveaux lieux de diffusion
 - Programmation annuelle
 - Coopération hors territoire
 - Travail en réseau
 - Diversification de l'offre culturelle
- **Impacts attendus :**
 - Meilleure attractivité du territoire
 - Création d'une identité culturelle
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Fréquentation des événementiels
 - Nombre d'actions mutualisées mise en place
 - Nombre d'intervenants professionnels employés
 - Création de nouveaux événementiels
 - Nombre de nouveaux lieux de diffusion

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Pays du Haut Limousin
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Possibilité de travailler dans le cadre de coopérations avec des territoires possédant les mêmes caractéristiques que le Haut Limousin

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**
 - Mis en place d'une animation culturelle dédiée en lien avec les structures du territoire. Proposition d'un projet culturel de territoire. Instauration d'un comité d'orientation composé d'élus du territoire, d'acteurs culturels installés sur ou en dehors du territoire, de la Région et de la DRAC. Fréquence en fonction des besoins.

- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - porteurs de projets, structures professionnelles, DRAC, Région, communes, communautés de communes, associations...

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Poste culture	50 000	50 000	50 000	150 000
Coût Total	50 000	50 000	50 000	150 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	8 000	8 000	8 000	24 000	16 %
Département					
Europe	32 000	32 000	32 000	96 000	64 %
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	40 000	40 000	40 000	120 000	80 %
Privés (préciser)					
Autofinancement	10 000	10 000	10 000	30 000	20 %
Coût Total	50 000	50 000	50 000	150 000	100 %

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 18 : MISE EN PLACE D'UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE (PACT)

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond aux **enjeux 5 et 6** :

- **5.** Préservation du cadre de vie (calme, rythmes, paysages, offre de loisirs, services à la population), voire amélioration (culture/ sport, diversité commerciale)
- **6.** Création d'une image positive du territoire

Cela se traduit dans le projet de territoire dans **l'axe 1** : « s'affirmer en tant que territoire du « bien vivre » ensemble et du « bien vieillir »

Le territoire a fait de la culture l'un de ses piliers de développement il y a une dizaine d'années et cela a porté ses fruits en matière de développement culturel. Une animation dédiée à plein temps a été mise en place en 2011 pour répondre à une demande croissante de la part des intervenants culturels du Pays. Cette coordination par le biais du Haut Limousin a été bénéfique au développement et à la mutualisation des moyens et de certains projets dans le cadre du programme européen LEADER et plus particulièrement au titre de la coopération interterritoriale.

Le Pays du Haut Limousin c'est :

- 3 réseaux de lecture intercommunaux et une bibliothèque
- 2 cinémas
- 2 écoles de musique
- 2 équipements culturels structurants : Ferme de Villefavard, Théâtre du Cloître
- 7 salles des fêtes requalifiées
- 1 lieu de diffusion culturelle privé (Ferme des Quinsac à Roussac)
- 3 événementiels d'envergure nationale (festival national de Bellac, festival du Haut Limousin, nuits musicales de Cieux)
- Le véhicule itinérant art nOmad
- Des associations culturelles dynamiques
- Une tournée de Pays...

Synthèse :

- Création d'emplois avec des structures professionnelles reconnues : Théâtre du Cloître, Ferme de Villefavard
- Retombées économiques et touristiques avec des festivals réputés : festival national de Bellac, festival du Haut Limousin, festival des nuits musicales de Cieux...
- Retombées sociales en permettant l'accès à la culture sur un territoire rural éloigné de pôles urbains
- Retombées en termes d'image indispensable pour le maintien et l'accueil de nouveaux arrivants

Description du projet :

La mise en place d'un Projet Artistique et Culturel de Territoire, passe par une animation culturelle dédiée assumée par un animateur culturel employé par le Pays du Haut Limousin.

A ce stade, le territoire ressent le besoin d'aller plus loin dans l'approche avec les publics en proposant une initiation à la culture aux plus jeunes, en investissant les entreprises, les maisons de retraites, l'hôpital... et en proposant une offre adaptée aux personnes âgées, avec des formes nouvelles.

Les caractéristiques du PACT :

- ouverture aux publics la plus large possible,
- décloisonnement des lieux culturels,
- mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
- professionnalisation des artistes.

Concrètement par le biais de l'animateur culturel il s'agit de :

- Décloisonner les actions et innover pour un meilleur accès à la culture
- Innover en matière de mutualisation et de communication
- Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle
- Soutenir et accompagner les porteurs de projet

Premiers éléments d'évaluation :

– **Objectifs stratégiques :**

- Développer la conscience culturelle du territoire
- Favoriser la professionnalisation de la pratique culturelle
- Accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle

– **Objectifs opérationnels :**

- Soutenir et accompagner les porteurs de projet
- Innover en matière de mutualisation et de communication
- Soutenir et accompagner les porteurs de projet

- **Population cible :**
 - Organismes d'événementiels, collectivités, intervenants, habitants
- **Résultats attendus :**
 - Structuration de l'offre culturelle
 - Nouveaux lieux de diffusion
 - Programmation annuelle
 - Coopération hors territoire
 - Travail en réseau
 - Diversification de l'offre culturelle
- **Impacts attendus :**
 - Meilleure attractivité du territoire
 - Création d'une identité culturelle
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :**
 - Fréquentation des événementiels
 - Nombre d'actions mutualisées mise en place
 - Nombre d'intervenants professionnels employés
 - Création de nouveaux événementiels
 - Nombre de nouveaux lieux de diffusion

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation :**
 - Pays du Haut Limousin
- **Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :**
 - Possibilité de travailler dans le cadre de coopérations avec des territoires possédant les mêmes caractéristiques que le Haut Limousin

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- **Modalités de fonctionnement envisagées :**
 - Mis en place d'une animation culturelle dédiée en lien avec les structures du territoire. Proposition d'un projet culturel de territoire. Instauration d'un comité d'orientation composé par d'élus du territoire, d'acteurs culturels installés sur ou en dehors du territoire, de la Région et de la DRAC. Fréquence en fonction des besoins.
- **Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :**
 - Porteurs de projets, structures professionnelles, DRAC, Région, communes, communautés de communes, associations.

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015 - 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Actions culturelles	125 000	125 000	125 000	375 000
Coût Total	125 000	125 000	125 000	375 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat	12 500				
Région	25 000				
Département	12 500				
Europe	30 000				
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Privés (préciser)					
Autofinancement	45 000	45 000	45 000		
Coût Total	125 000	125 000	125 000	375 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 19 : ANIMATION GENERALISTE

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Description du poste :

En tant que chef de projet Pays, ses missions sont :

- La gestion de l'association (budget, réunions statutaires, conseil de développement, organisation ...)
- La mise en œuvre de la stratégie de développement du Pays
- Le suivi et la coordination des différents dispositifs, programmes et contrats (contrat de cohésion territoriale, Leader...)
- La mise en réseau et la coordination des acteurs
- L'accompagnement des porteurs de projets

Sur la période 2015 / 2017, les domaines qui seront notamment suivis par le chef de projet pays seront :

- L'accompagnement à la création d'un pôle de santé à l'échelle du Pays (Maison de santé + Hôpital + cabinets médicaux + recrutement de professionnels)
- L'accompagnement des porteurs de projets concernant les usages numériques (télémédecine, visioquichets...)
- L'animation et mise en œuvre de la stratégie innovation territoriale en lien avec la mobilité, la maîtrise de l'énergie (économie + production dont méthanisation + habitat) et silver économie hors appui aux entreprises.

Le chef de projet accompagnera les porteurs de projets qui peuvent émerger au programme Leader hors

des thématiques culturelles et touristiques, en lien avec l'animateur économique. Cependant, l'appui des porteurs de projet au montage de leur dossier de demande de subvention et de paiement (hors culture et tourisme), sera assuré par la personne qui occupe le poste de secrétariat / gestion Leader.

Echéancier de réalisation

Indiquer le début et la fin de l'opération : Janvier 2015 à Décembre 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Chef projet pays	60 000	60 000	60 000	180 000
Coût Total	60 000	60 000	60 000	180 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	Dotation forfaitaire	Dotation forfaitaire	Dotation forfaitaire	144 000	80
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics				144 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	12 000	12 000	12 000	36 000	20
Coût Total	60 000	60 000	60 000	180 000	100

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

Action 20 : SECRETARIAT PAYS / GESTION LEADER

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Pays du Haut Limousin

Contact : Jean-François PERRIN, président du Pays

Téléphone : 05 55 68 88 44

Mél : payshautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 2 place Carnot

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Description du poste :

Ce poste assurera les missions de secrétariat à hauteur d'un mi-temps et des missions liées à la gestion du programme Leader, également à hauteur d'un mi-temps.

Missions liées au secrétariat :

- Accueil
- Secrétariat
- Enregistrement comptable

Missions liées à la gestion du programme Leader

- Appui des porteurs de projets (hors culture et tourisme) au montage des dossiers de demande de subvention et de paiement
- Préparation des comités de programmation (invitation, power point)
- Notification + Conventonnement avec les porteurs de projets
- Suivi de la maquette financière

Echéancier de réalisation

Indiquer le début et la fin de l'opération : Janvier 2015 à Décembre 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Poste secrétariat	45 000	45 000	45 000	135 000
Coût Total	45 000	45 000	45 000	135 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région					
Département					
Europe					
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics					
Privés (préciser)					
Autofinancement					
Coût Total	45 000	45 000	45 000	135 000	100

**PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE
EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES EUROPEENS.**

CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE 2015-2017

FICHE PROJET

PAYS DU HAUT LIMOUSIN

ETUDE ET CONSTRUCTION D'UNE UNITE TERRITORIALE DE METHANISATION

1- IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Haut Limousin

Contact : Corine HOURCADE HATTE, présidente

Téléphone : 05 55 60 09 99
Fixe

Mail : cchautlimousin@wanadoo.fr

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 12 avenue Jean Jaurès

Code postal : 87 300 Localisation communale : BELLAC

Nature/statut juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public Association Autre : _____

2- DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

Articulation avec la stratégie du territoire :

Ce projet répond à l'enjeu 3 bis du territoire : **Diversification du tissu économique**, ainsi qu'à l'enjeu 7 : **anticipation des évolutions climatiques et énergétiques** auquel répond la Charte de développement du Pays.

Cela se traduit dans le projet de territoire dans l'axe 2 « **Développer un Territoire à "énergie positive" moteur de développement économique** », qui inclut l'objectif stratégique « **Développer des éco-filières** » dont certains objectifs opérationnels sont « **Développer la production des énergies vertes** (dont la méthanisation) », « **Engager une démarche d'écologie industrielle** », « **Equiper le territoire d'infrastructures et services** ».

Ce projet répond également à l'axe 1 « **S'affirmer en tant que territoire du "bien vivre" ensemble et du "bien vieillir"** » qui inclut l'objectif stratégique « **Maintenir une activité économique de proximité et faciliter sa diversification** » dont un objectif opérationnel est de « **soutenir l'économie de proximité** ».

Description du projet :

Le territoire du pays du Haut-Limousin ambitionne d'assurer le développement du potentiel énergétique local en vue d'améliorer l'autonomie financière des acteurs locaux.

L'un des axes repose sur la valorisation des déchets organiques dont une part importante se compose d'effluents d'élevage mais également, comme particularité sur le territoire, de disposer d'un abattoir, pour alimenter une unité de méthanisation.

La Chambre d'agriculture de Haute Vienne a accompagné en 2011 la Communauté de communes du Haut Limousin dans l'étude de la faisabilité d'une telle unité de production de biogaz, qui s'est avérée réalisable mais dont le projet n'a finalement pas été conduit à terme par la collectivité. Cette étude a analysé les gisements organiques et tonnage auprès des agriculteurs, l'hôpital de Bellac, les déchets de cantines et d'abattoir et les déchets végétaux de l'ESAT et de la commune ; ainsi que les besoins en énergie de l'abattoir. Ces déchets ont été analysés pour identifier leurs spécificités pour des projets de méthanisation.

Des pistes d'utilisation de l'énergie produite se situent au niveau de l'abattoir, voire du projet de piscine couverte. Enfin, une estimation financière du coût d'investissement et des charges d'exploitation a été réalisée.

La Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne poursuivra l'accompagnement de la Communauté de Communes du Haut-Limousin afin de passer à la phase opérationnelle du projet qui se décomposera en deux parties :

- Etude de faisabilité de l'unité de méthanisation. Il s'agira notamment de :
 - valider avec les industriels locaux (notamment l'abattoir de Bellac) les conditions de valorisation de l'énergie produite.
 - dimensionner techniquement l'unité et s'assurer de la solidité économique de l'unité.
 - conduire la démarche permis de construire et autorisation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.
- Construction et mise en production de l'unité de méthanisation et des réseaux associés.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques :**
 - Développer l'autonomie énergétique du territoire.
 - Limiter l'empreinte carbone des activités économiques du territoire.
- **Objectifs opérationnels :**
 - Mobiliser la ressource locale de déchets organiques et mettre en œuvre une filière locale de valorisation.
 - Améliorer l'autonomie en fertilisant des exploitations d'élevage.
 - Diversifier les activités économiques des exploitations d'élevage.
- **Population cible :**
 - Exploitants agricoles,
 - Industriels,
 - Collectivités locales.
- **Résultat attendu :**
 - Construction et exploitation d'une unité collective territoriale de méthanisation.
- **Impacts attendus :**
 - Développement de l'autonomie énergétique et en fertilisants agricoles du territoire.
 - Limitation de l'empreinte carbone des activités agricoles et industrielles du territoire.

- Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi :

- Mise en place de l'unité de méthanisation
- Nb de Kw produits
- Nb d'unité d'azote, de phosphore et de potasse économisées.

Spatialisation du projet :

– Localisation et logique d'implantation :

- La localisation n'est pour l'heure pas plus précise que le territoire de la communauté de communes du Haut-Limousin mais la logique d'implantation engage à se situer le plus près possible des lieux d'utilisation de l'énergie.

- Rayonnement spatial et articulation avec les équipements ou actions de même nature sur le territoire et éventuellement les territoires voisins :

- D'autres projets de méthanisation sont imaginés sur la communauté de communes de la Basse Marche.

L'étude globale sur les déchets / matières premières conduite à l'échelle du pays permettra de faire l'état du gisement de matière organique à l'échelle du pays afin de constater si plusieurs projets sont réalistes et si oui leur articulation.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

- Modalités de fonctionnement envisagées :

- Forme juridique à déterminer mais structuration à rechercher sous forme d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental.

- Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat :

- Industriels locaux : technique et financier.
- Communauté de Communes du Haut-Limousin: financier
- Agriculteurs : Financier
- Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne : Technique
- Pays : partenaire par rapport à l'étude déchets
- Région / Europe sur le financement de l'étude et les investissements

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin :** Début 2016 fin 2017

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS

Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Etude + animation de projet	50 000	25 000	25 000	100 000
Construction de l'unité de méthanisation et des réseaux associés			1 000 000	1 000 000
Coût Total	50 000	25 000	1 025 000	1 100 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat (ADEME)	10 000	5 000	205 000	220 000	20
Région	10 000	5 000	205 000	220 000	20
Département					
Europe (FEADER)	20 000	10 000	410 000	440 000	40
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	40 000	20 500	820 000	880 000	80
Privés (Chambre agriculture)	10 000	5 000	205 000	220 000	20
Autofinancement					
Coût Total	50 000	25 000	1 025 000	1 100 000	100 %

Description du projet :

L'association BEL87 (Bois énergie local 87) propose aux collectivités équipées ou qui souhaitent s'équiper de chaufferie plaquettes d'adhérer à l'association et d'assurer ainsi tout ou partie de leur approvisionnement en combustible par une filière locale basée sur les ressources des exploitations agricoles. A l'heure actuelle BEL 87 est en phase de démarrage elle fédère 8 communes dont 2 sur le territoire du pays du Haut Limousin.

Les chaufferies bois communales ont le plus souvent une capacité de stockage de 2 mois de leur consommation, de sorte que le réapprovisionnement en cours d'hiver est indispensable. Le combustible plaquette bois doit atteindre un taux d'humidité inférieur à 30% avant d'être incorporé dans le silo de stockage et brûlé en chaudière, ce taux est atteint entre 4 et 6 mois.

Pour assurer une mobilisation la plus efficace de la ressource, BEL87 doit pouvoir assurer un broyage tout au long de l'année, stocker et sécher les plaquettes dans le but de satisfaire les besoins énergétiques de communes associées. L'idéal reste un stockage local au plus près de la ressource et des utilisateurs.

Le projet vise donc à équiper le territoire du Pays du Haut-Limousin de 2 bâtiments de stockage intermédiaires permettant d'accueillir de l'ordre de 500 m3 de plaquettes chacun. Ces équipements seront à même de pouvoir satisfaire demain l'approvisionnement des chaufferies actuellement en projet sur le territoire.

Premiers éléments d'évaluation :

- **Objectifs stratégiques** : Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire. Economie, circuit court
- **Objectifs opérationnels** : Assurer le développement des chaufferies collectives bois plaquettes à base de ressources locales.
- **Population cible** : Collectivités avec chaufferie plaquette bois Agriculteurs ?
- **Résultats attendus** : Alimentation en ressource locale des chaufferies bois du territoire + construction de chaufferies
- **Impacts attendus** : Diminution de l'utilisation des énergies fossiles à l'échelle du territoire.
- **Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi** : Nombre de stockages intermédiaires construits. M3 de plaquettes stockées et livrées annuellement aux collectivités. Nombre de chaufferie bois alimentées. Quantité d'énergie fossile substituée.

Spatialisation du projet :

- **Localisation et logique d'implantation** : Une étude d'opportunité devra être conduite pour déterminer les lieux d'implantation des stockages.

Modalités de fonctionnement et partenariat :

Modalités de fonctionnement envisagées : Gestion et utilisation par BEL87

Partenaires de l'action (préciser si privés) et nature du partenariat : BEL 87 (Privé) : technique et financier

Collectivités du territoire : financier

Calendrier :

- Dates prévisionnelles de début et de fin : 2015-2017
- Si nécessaire préciser le phasage du projet (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser le projet) :
 - 2015 : construction d'un premier bâtiment
 - 2017 : construction d'un second bâtiment

3- COUTS PREVISIONNELS ET ELEMENTS FINANCIERS
 Dépenses prévisionnelles : HT TTC

Nature des dépenses	2015	2016	2017	TOTAL
Construction de bâtiment de stockage de plaquettes bois	45 000		45 000	90 000
Coût Total	45 000		45 000	90 000

Financements prévisionnels :

Nature des financements	2015	2016	2017	TOTAL	%
Etat					
Région	18 000		18 000	36 000	40
Département	9 000		9 000	18 000	20
Europe (FEADER)	9 000		9 000	18 000	20
Autres financements publics (préciser)					
Total financements publics	36 000		36 000	72 000	80
Privés (préciser)					
Autofinancement	9 000		9 000	18 000	20
Coût Total	45 000		45 000	90 000	100